



HAL
open science

Vivre sur le castrum du Fort-Freinet : le témoignage des objets métalliques

Olivier Thuaudet

► **To cite this version:**

Olivier Thuaudet. Vivre sur le castrum du Fort-Freinet : le témoignage des objets métalliques. Freinet, Pays des Maures, 2017, Freinet-Pays des Maures (ISSN 1275-2452), 13, pp.5-36. hal-02939276

HAL Id: hal-02939276

<https://hal.science/hal-02939276>

Submitted on 15 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Si vous citez tout ou partie de l'article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage :

THUADET Olivier, « Vivre sur le castrum du Fort-Freinet : le témoignage des objets métalliques », *Freinet-Pays des Maures*, n° 13, 2017, p. 5-33.

Freinet

Pays des Maures

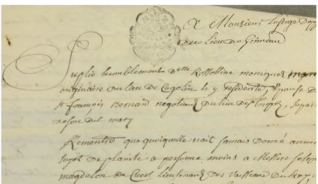


© P.F.

Les objets métalliques du
Fort-Freinet enfin étudiés



Le savoir-faire étranger au
service de la bouchonnerie
varoise



Instrumentalisation de la
justice par le seigneur de
Cogolin au XVIII^e siècle



Conservatoire du Patrimoine du Freinet
■ n° 13 ■ 2017

Freinet

Pays des Maures

Conservatoire du Patrimoine du Freinet ■ n° 13 ■ 2017

Sommaire

Vivre sur le castrum du Fort-Freinet : le témoignage des objets métalliques Olivier THUAUDET.....	5
Les ouvriers étrangers dans l'industrie du liège varoise au tournant du XX ^e siècle : entre savoir-faire recherché et précarité Laurie STROBANT	37
Un « lion rugissant » : Joseph-Madelon de Cuers, coseigneur justicier de Cogolin (1764-1789) Fabien SALDUCCI	65

En couverture :
objet indéterminé
appartenant au
mobilier métallique
du Fort-Freinet. Photo
Patrick FANCHON.

Vivre sur le castrum du Fort-Freinet : le témoignage des objets métalliques

*Freinet,
pays des Maures*
■ n° 13, 2017,
Conservatoire
du Patrimoine
du Freinet,
La Garde-Freinet
(Var)

Introduction

Le site du castrum de La Garde-Freinet, voisin du village actuel, se présente sous la forme d'un éperon rocheux dominant la voie d'accès au col de La Garde, passage obligé entre la plaine de Vidauban et la région maritime du golfe de Grimaud. Le site semble avoir été occupé entre la fin du XII^e siècle et le XV^e siècle. L'habitat fut définitivement détruit par le maréchal de La Valette en 1589, lors des guerres de religion. Du milieu des années 1960 à la fin des années 1980, le site castral a fait l'objet de quatorze campagnes de fouilles conduites sans véritable méthodologie d'enregistrement. Le mobilier soumis à l'étude ne bénéficie donc pas de contextes stratigraphiques, diminuant de ce fait très fortement l'apport du mobilier archéologique à la connaissance de l'occupation du site. Dans quelques cas, une localisation approximative est donnée par les rapports fournis aux autorités archéologiques régionales. Toutefois, ce type d'information est trop disparate pour permettre un semblant d'approche spatiale.

Les artefacts conservés ne constituent qu'une partie du mobilier métallique mis au jour lors des fouilles du castrum. Par comparaison avec d'autres lots de mobilier étudiés, il apparaît distinctement que les fouilleurs ont opéré une sélection et que seuls les objets les mieux conservés ou les plus significatifs ont été ramassés ; la proportion d'objets indéterminés, notamment en fer, devrait être plus importante. Le corpus étudié comprend 168 artefacts. Ont été écartés les nombreux clous en fer à tête ovoïde et à tige de section quadrangulaire, très communs à toutes époques et en tous lieux, et dont l'étude ne présente aucun intérêt scientifique lorsqu'ils sont hors contexte.

**Olivier
THUAUDET,**
archéologue,
membre associé
du LA3M, UMR
7298, Aix Marseille
Université, CNRS,
Aix-en-Provence,
France.

Accessoires du costume	Outillage	Coutellerie et armement	Équipement des animaux	Ameublement et serrurerie	Clous	Artefacts divers
49	7	14	16	27	5	45
30 %	4,3 %	8,6 %	9,8 %	16,6 %	-	27,6 %

Le corpus comprend quarante-neuf accessoires du costume, sept artefacts relatifs à l'outillage, quatorze objets se rapportant à la coutellerie et à l'armement. Il y a également seize objets utiles à l'équipement des animaux, vingt-sept artefacts relatifs à l'ameublement et à la serrurerie et cinq clous présentant des caractéristiques particulières. Les quarante-cinq artefacts restants correspondent à des objets à fonction multiple ou indéterminée. La proportion des objets en alliage cuivreux est de 60 %. La plupart d'entre eux sont des accessoires du costume ou des objets indéterminés. Trois artefacts sont en plomb ou en alliage d'étain et de plomb, ce qui correspond à 1,8 % du mobilier du corpus. Le reste des objets est en fer.

1. *Les accessoires du costume*

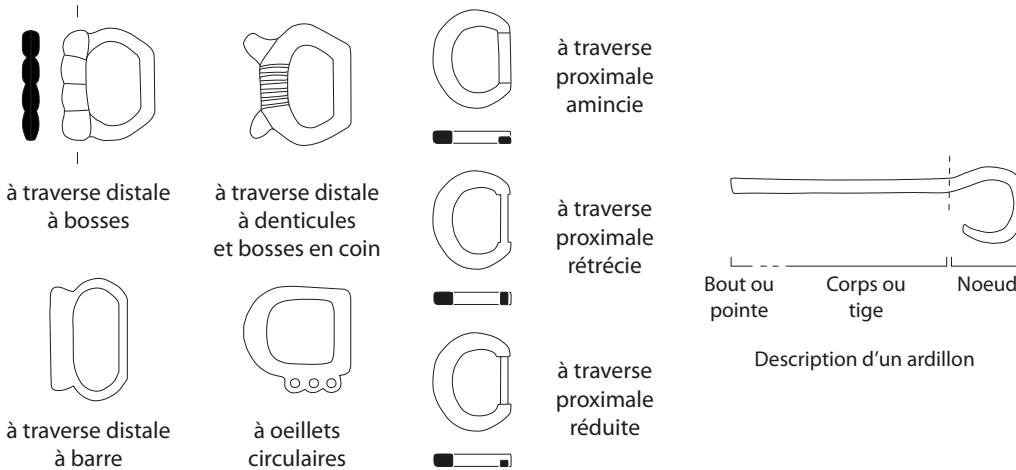
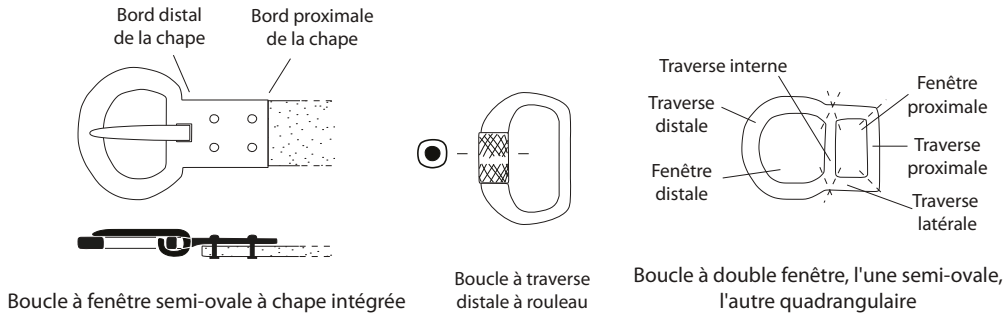
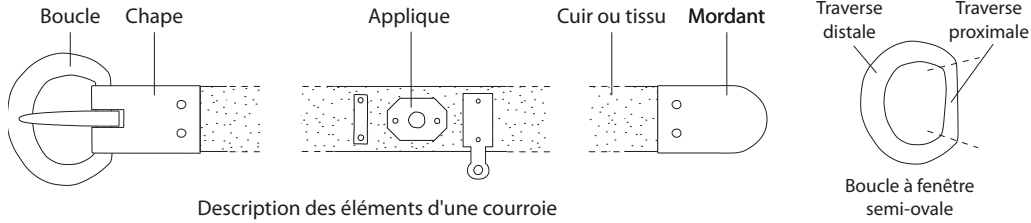
Des accessoires métalliques du costume sont régulièrement retrouvés lors des fouilles archéologiques. Ils participent avec les pièces du vêtement à la construction de l'apparence, laquelle est soumise aux phénomènes de mode. La diversité des artefacts issus du Fort Freinet l'illustre. Parmi les quarante-six objets relatifs au costume ou ayant pu être utilisés dans le costume – un doute subsiste parfois – se trouvent dix-huit anneaux et boucles, quatre chapes, cinq mordants et terminaisons de ceinture (**fig. 1**), dix-huit appliques, un ferret de lacet, un fermail, un fragment de chaînette et une bague. Les dix-huit anneaux et boucles répertoriés ont été utilisés ou ont pu être utilisés dans le costume pour la fermeture de la ceinture (**fig. 3 et 4**), de sangles d'aumônières ou de sacs, de la courroie des chaussures ou des solerets (**fig. 2**), pour le serrage de sangles permettant la suspension du fourreau d'une arme à la ceinture. De multiples anneaux de conformation simple ont été également employés dans le harnachement ou dans l'ameublement. Dans le cadre de la ceinture, les extrémités de la courroie de cuir ou de tissu peuvent être terminées par des pièces métalliques, les chapes et mordants ou terminaisons de courroie, ou être parsemées d'appliques (**fig. 1 et 3**). Tous ces objets ont essentiellement un rôle décoratif.

1.1 Les anneaux et boucles

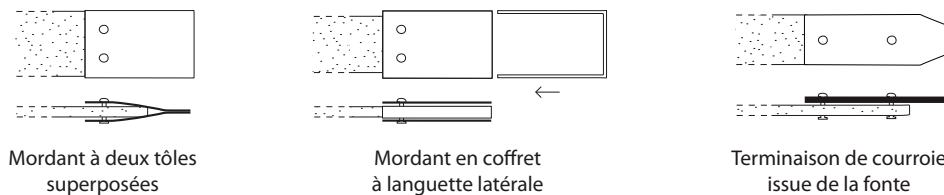
Parmi les anneaux et boucles répertoriés, quinze objets sont en alliage cuivreux et trois sont en fer. La plupart d'entre eux ont perdu leur ardillon.

Les artefacts à la forme la plus simple, au nombre de cinq, ont un cadre de forme ovoïde. Aucune trace ne permet de restituer un ardillon disparu, ce qui n'est cependant pas une preuve de leur absence lors de leur fonctionnement. Trois anneaux au cadre de section quadrangulaire sont en fer et ont été fabriqués par forgeage tandis que les deux

Figure 1 : quelques termes employés pour décrire les accessoires de la ceinture.



Quelques spécificités morphologiques du cadre des anneaux et boucles



Quelques types de mordants et terminaisons de courroie



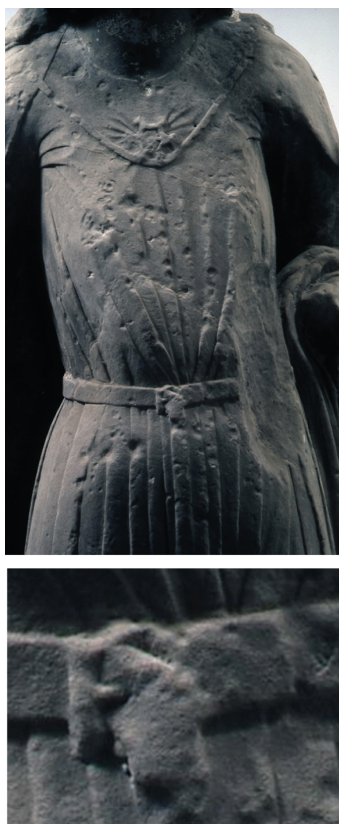
Figure 2 (à gauche) :
Bernard Ferrier,
Gisant d'Antoine de
Comis (détail),
viguiers d'Avignon,
1495-1496,
Avignon, Musée du
Petit Palais (O. T.).

Figure 3 (à droite) :
Jean Canavesio, Le
Lavement des mains
(détail), 1492, fresques
de Notre-Dame-des-
Fontaines, La Brigue
(O. T.).

anneaux en alliage cuivreux, au cadre de section circulaire (**fig. 6, n° 2**) ou ovale aplatie (**fig. 6, n° 1**) ont été obtenus par la fonte. Les anneaux ovoïdes ont été utilisés continuellement depuis une haute antiquité et pour de multiples usages généralement hors du costume et ne sont donc généralement pas datables typologiquement. L'annelet en alliage cuivreux (**fig. 6, n° 1**) paraît cependant pouvoir être attribué à une période comprise entre le XIV^e siècle et la première moitié du XVI^e siècle¹.

La plupart des boucles trouvées à La Garde-Freinet ont une fenêtre semi-ovale, sont en alliage cuivreux et ont été fabriquées par la fonte. Pour ces pièces, un usage dans la ceinture est très probable. Quelques artefacts comportent des excroissances décoratives. Elles sont arrondies et encadrent le repos de la pointe de l'ardillon pour un exemplaire en fer en mauvais état (**fig. 6, n° 3**) et pour un spécimen en alliage cuivreux dont la traverse proximale est amincie (**fig. 6, n° 4**). Ces objets sont connus entre la seconde moitié du XIII^e siècle et la fin du XIV^e siècle². Les bosses d'encadrement, très saillantes, encadrent deux denticules sur deux autres objets en alliage cuivreux sans talons (**fig. 6, n° 5 et 6**), datables entre le milieu du XIII^e siècle et le XIV^e siècle³. La traverse proximale est réduite pour le premier, manquante pour le second. Sur ce dernier, les denticules ont peut-être été accentués à la lime. D'autres boucles en alliage cuivreux issues de la fonte, à talons, comportent une barre distincte du reste du cadre. Elle est ovale et décorée de cinq incisions parallèles réalisées à la lime pour un spécimen (**fig. 6, n° 7**). La barre ovale d'un second artefact (**fig. 6, n° 8**) est poinçonnée de six ocelles. La traverse proximale est amincie pour la première, elle est manquante pour la seconde. Un usage au cours du XIV^e siècle est attesté⁴.

Quelques boucles comportent une barre quadrangulaire avec une encoche distale. Ces objets sont parfois illustrés par l'iconographie, par exemple sur une statue figurant la reine de Saba conservée au musée Borély à Marseille (**fig. 4**). Sur l'un d'eux (**fig. 6, n° 9**), la barre distale comporte un décor constitué de traits droits gravés formant des triangles qui comprennent un segment gravé. Sur une autre (**fig. 6, n° 10 ; fig. 7**), les talons sont gravés de zigzags et la traverse distale comporte une large encoche distale de part et d'autre de laquelle sont disposés des rangs d'ocelles obtenus par poinçon-

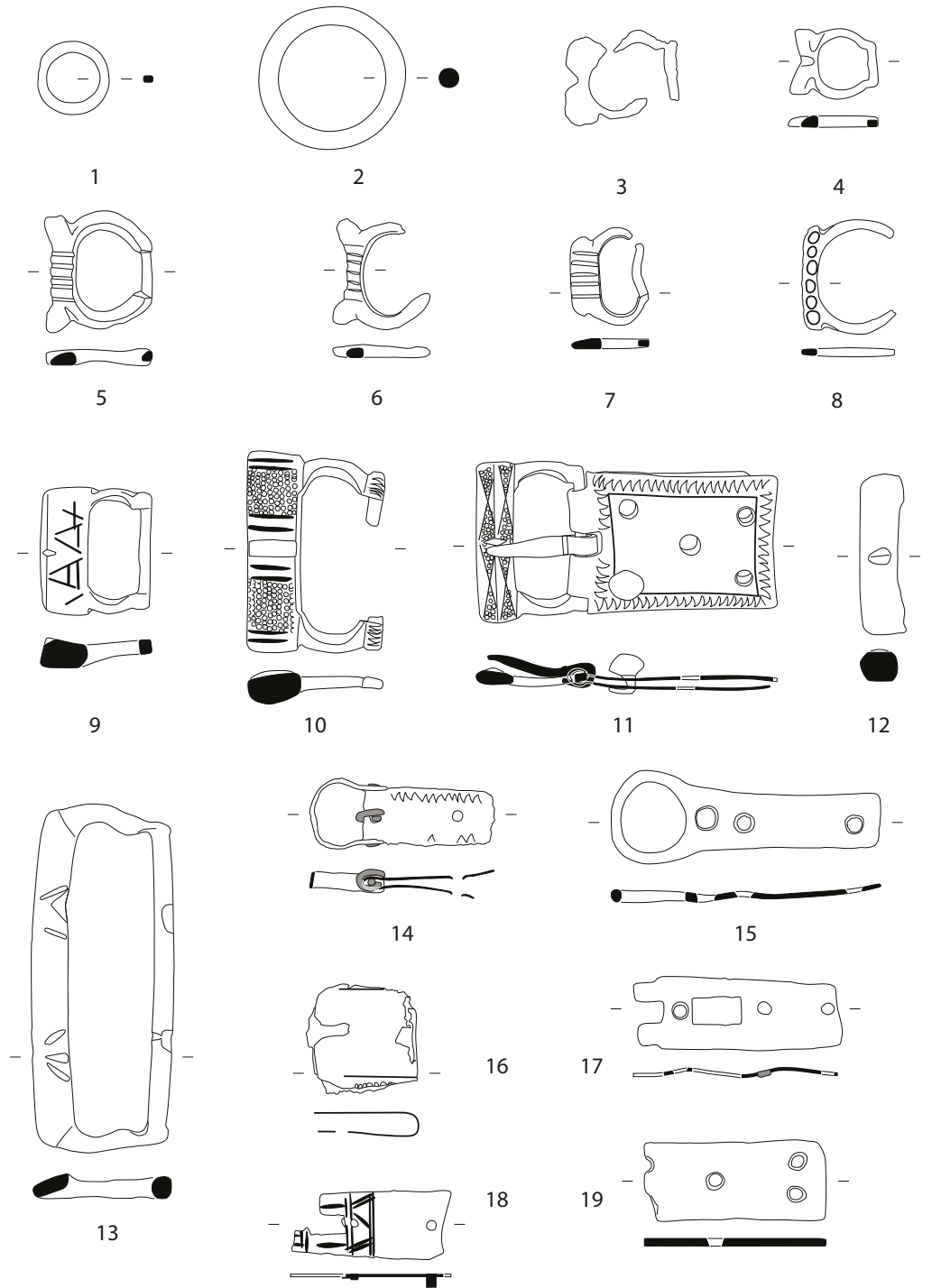


nage entre des couples de traits gravés. Des restes de dorure s'observent. La barre d'un troisième spécimen (**fig. 6, n° 11**) est divisée en deux dans sa longueur par une angulation. Sur chaque moitié, des traits gravés forment des triangles dont certains remplis d'ocelles obtenus par poinçonnage. La traverse proximale est rétrécie. L'ardillon comporte une cannelure à la jonction entre la tige et le nœud. La chape quadrangulaire, à fente distale, à retraits latéraux et à cinq perforations pour rivets traversants alignés en croix, est gravée en bordure des côtés proximal et latéraux de zigzags limités intérieurement par un trait gravé. Un rivet à tête bouletée est en place. La boucle et l'avvers de la chape conservent des traces de dorure. Pour les deux barres à ocelles, le poinçonnage a été réalisé après la gravure des traits ainsi que l'indiquent des recoupements. Une barre distale de boucle, isolée (**fig. 6, n° 12**), est à rapprocher des artefacts précédents. Les boucles à fenêtre semi-ovale, en alliage cuivreux, à barre quadrangulaire distincte de la traverse distale, souvent dorées, peuvent être datées des trois derniers quarts du XIII^e siècle et du XIV^e siècle⁵. La datation typologique de la chape précédemment décrite (XIII^e - première moitié XVI^e siècle)⁶ n'apporte rien de concluant.

La barre distale des boucles peut prendre une forme trapézoïdale comme sur un exemplaire (**fig. 6, n° 13**) dont la traverse proximale présente de profondes dépressions,

Figure 4 (à gauche) :
Anonyme, La reine de Saba, second quart ou milieu XIII^e s.,
Marseille, Musée Borély (LA3M).

Figure 5 (à droite)
: Simone Martini,
« École d'Avignon »,
Polyptique Orsini, vers 1335,
La crucifixion (roi assistant à la scène),
Avignon, Musée du Petit Palais (O. T.).

Figure 6 : accessoires
du costume.

0 5 cm

conséquences du frottement du nœud de deux ardillons disposés en vis-à-vis de deux encoches distales encadrées de traits obliques. La traverse distale est déformée. L'objet est datable du XIV^e siècle⁷.

Les deux dernières boucles du corpus se démarquent des précédentes par leur conformation. La plus petite (**fig. 6, n° 14**) est une boucle composite à fenêtre semi-ovale. La traverse distale est une languette en alliage cuivreux dont les extrémités sont traversées par une tige en fer ayant le rôle de traverse proximale. L'ardillon est un fil en fer. La chape quadrangulaire, en alliage cuivreux, comporte des retraits latéraux. Des zigzags gravés, en partie effacés par l'oxydation, sont visibles en bordure des longs côtés sur la face avers. La fixation sur la lanière se faisait au moyen d'une unique perforation en partie distale de la chape. La boucle est datable de la fin du XIII^e siècle et du XIV^e siècle⁸. La datation typologique de la chape (seconde moitié XIII^e - XV^e siècle)⁹ ne permet pas de réduire cet écart. La dernière boucle étudiée (**fig. 6, n° 15**), à fenêtre ovoïde, comporte une chape intégrée avec deux ouvertures pour des rivets traversants et une troisième pour le passage de l'ardillon.

2.1 Les chapes

Le corpus comprend quatre chapes en alliage cuivreux isolées, à fente distale. Un premier exemplaire (**fig. 6, n° 16**), incomplet, à retraits latéraux obliques, présente deux perforations pour rivets traversants alignées dans la largeur. Ce modèle de chape, très courant, est attesté depuis l'Antiquité et perdure au moins jusqu'à la première moitié du XVI^e siècle¹⁰. Une ligne est gravée le long des grands côtés et des zigzags le long du bord distal. Les perforations pour rivets traversant sont alignées dans la longueur pour un autre fragment de chape à retraits latéraux (**fig. 6, n° 17**) datable du XIV^e siècle¹¹. Il est découpé d'un ajour quadrangulaire surmonté d'une ouverture circulaire qui rappelle une fenêtre d'architecture. Il est probable qu'il s'agisse de la moitié revers d'une chape. En effet, l'avers des chapes à ajour architectural est décoré de traits gravés complétant le motif. Ce sont entre autres, tels qu'ils apparaissent sur une autre pièce (**fig. 6, n° 18**), des traits parallèles figurant les piédroits, des chevrons entre des lignes parallèles pour représenter l'allège. La bordure proximale de la chape est découpée d'un arc de cercle. Un rivet est conservé en partie proximale, un autre sous la découpe de fenêtre. Il retient un fragment de tôle décorative qui passait derrière la fenêtre. L'objet est trop incomplet pour être attribué à un type de chape précis mais la décoration architecturale ajourée est attribuable au XIV^e siècle¹². Si la découpe de la partie revers de la tôle n'est pas nécessaire puisqu'elle n'est pas censée être visible, la lanière de la ceinture et/ou une tôle décorative la cachant à la vue, elle se constate toutefois sur certaines pièces¹³. Une dernière chape (**fig. 6, n° 19**), fragmentaire, comporte cinq perforations pour le passage de rivets. L'objet, très épais, a peut-être été découpé dans une plaque brute de fonte ou légèrement travaillée par martelage.

3.1 Les mordants et terminaisons de courroie

Le mordant se distingue de la terminaison de courroie par sa constitution : il enserre le bout de la lanière alors que la terminaison de courroie est rivetée sur la face avers (fig. 1). Les trois mordants et les deux terminaisons de courroie inventoriés sont en alliage cuivreux.

Il n'est conservé des mordants que des fragments de tôle qui, dans deux cas (fig. 8, n° 1 et 2), ne permettent pas une classification typologique. L'un de ces morceaux, avec une unique perforation pour la fixation (fig. 8, n° 1), conserve des restes d'un décor de dents de loup d'une réalisation médiocre. Des restes d'une brasure blanche sont visibles le long de trois côtés d'une tôle (fig. 8, n° 3). Ils indiquent son appartenance à un mordant composite fabriqué par brasure de deux tôles sur une ou deux languettes disposées de chant en bordure (fig. 1). L'extrémité distale est incomplète ce qui ne permet pas de définir un sous-type précis.

Les deux terminaisons de courroie, obtenues par la fonte, sont de configuration très différente. L'une d'elles (fig. 8, n° 4) présente deux ouvertures circulaires au niveau de la partie proximale, amincie, pour le passage de rivets. Aucun parallèle n'a pour le moment été trouvé pour cet objet. La dernière terminaison, très incomplète, n'est plus conservée qu'en sa partie distale terminée par un crochet. Un début d'ouverture pour le passage d'un rivet est encore visible. L'avers est décoré de coups d'un poinçon à bout rond convexe (fig. 8, n° 5). Cette terminaison appartient à un type courant en Provence constitué d'un corps plat, généralement longiligne, terminé par un crochet, et attesté durant les XIII^e et XIV^e siècles¹⁴.

4.1 Les appliques

Les fouilles ont livré seize appliques quadrangulaires, probablement pour l'ornementation de la ceinture, en tôle de format analogue, à quatre perforations, et avec un décor présentant des similarités. Elles sont de trois types différents (fig. 7). Six

Figure 7 : accessoires du costume (O. T.).



exemplaires (ex : **fig. 8, n° 6**) sont décorés de quatre rosaces à quatre pétales accolées sur un fond de points circulaires en relief, le tout encadré par des bandes en relief reliant les quatre perforations de fixation. Six autres spécimens sont ornés de quatre fleurs de lys disposées aux extrémités d'une croix bouletée sur un fond de points circulaires en relief (**fig. 8, n° 7**). La totalité du décor de ces douze appliques a été obtenue par impression. Un lot de quatre autres appliques arbore une étoile à huit rais, obtenue cette fois par emboutissage depuis l'avvers, sur un fond de points circulaires en relief obtenus par impression (**fig. 8, n° 8**). L'impression de l'avvers de la tôle a été réalisée en même temps qu'elle était emboutie contre la matrice en creux portant la totalité du décor. Des traces plus ou moins importantes de dorure sont visibles à l'avvers de beaucoup de pièces des trois types. Du fait de leurs similitudes mais aussi de leur nombre, il est vraisemblable que les seize appliques aient appartenu à une même ceinture et aient été découvertes dans un même contexte ou dans des contextes stratigraphiques voisins. Il ne manque

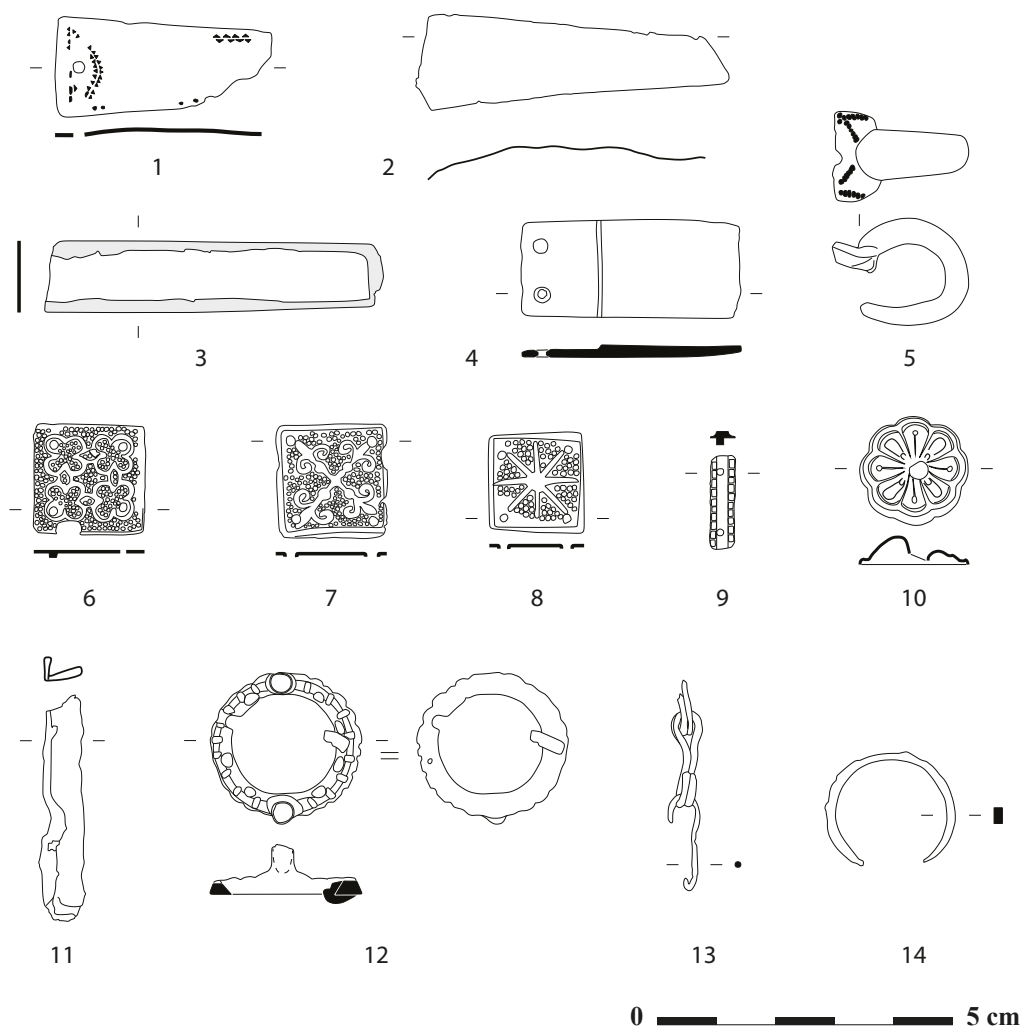


Figure 8 : accessoires du costume.

que deux exemplaires au troisième modèle pour atteindre le même nombre que les deux autres. Dans l'iconographie régionale de la fin du Moyen Âge et plus largement dans celle d'Europe de l'Ouest, les ceintures sont souvent figurées avec un seul type d'applique (**fig. 3**) ou avec plusieurs types disposés en alternance¹⁵. Les appliques du corpus ont pu être agencées de la même manière. Elles connaissent des éléments de comparaison en Provence et dans le Midi, et sont datables de la fin du XII^e siècle et de la première moitié du XIII^e siècle¹⁶.

Le site du Fort Freinet a livré deux autres appliques dont un exemplaire étroit (**fig. 8, n° 9**), de section polygonale, comportant une ouverture à chaque extrémité dont une est encore occupée par un rivet. Les longs côtés sont décorés de dépressions rectangulaires issues de la fonte. L'objet est datable des XIII^e - XIV^e siècles¹⁷. L'autre applique, octolobée, est en tôle emboutie et présente une perforation centrale. Un pétale sur deux comporte deux pétales imbriqués mis en évidence par des dépressions (**fig. 8, n° 10**). Le motif en creux apparaissant sur les autres pétales semble figurer une étamine. Les appliques polylobées en tôle emboutie, d'une très grande diversité, sont attestées entre la seconde moitié du XIII^e siècle et la première moitié du XVI^e siècle¹⁸. Le modelé de l'objet du corpus se distingue des exemplaires connus jusqu'à présent. Il est donc pour le moment difficile de proposer une datation typologique plus précise.

5.1 Autres accessoires du costume

Outre les anneaux et boucles, les fouilles anciennes ont fourni quelques autres accessoires permettant la fermeture du vêtement. Parmi ceux-ci, un ferret de lacet en alliage cuivreux sans rivet, uni et déformé par écrasement (**fig. 8, n° 11**). Ce type, connu semble-t-il dès le XII^e siècle, est encore utilisé actuellement pour empêcher l'usure du bout des cordons¹⁹. Un fermail en alliage cuivreux, fabriqué par la fonte, a également été inventorié (**fig. 8, n° 12**). Ce type d'agrafe, utilisé par exemple pour l'attache d'une cape (**fig. 5**) ou d'un manteau, la fermeture d'un col, ou tout simplement disposé sur le vêtement pour son aspect décoratif (**fig. 4**), comporte ici deux projections creuses dans lesquelles était inséré une pierre, du verre ou de l'émail, et imite des modèles en matériaux plus luxueux courants dans l'iconographie (**fig. 3 et 5**). Le cadre est bombé à l'avant, plat au revers. La partie extérieure du cadre est moulurée d'une frise de grecque et la partie intérieure présente des creux circulaires. Un rétrécissement marque l'emplacement du nœud de l'ardillon. Un fermail circulaire en alliage cuivreux au bord externe ondulé avec quatre projections équipées d'alvéoles remplies de verre bleu a été trouvé sur le site de Brandes-en-Oisans (XII^e - première moitié XIV^e siècle) en Isère²⁰. Les projections sont au nombre de deux et retiennent du verre jaune-vert sur un fermail au cadre gravé de lettres, découvert dans un niveau du deuxième tiers du XIII^e siècle, sur le site de Billingsgate lorry park à Londres²¹. À Winchester, trois fermaux mis au jour dans des niveaux de seconde moitié XIII^e - première moitié XIV^e siècle, seconde moitié XIII^e - XIV^e siècle et XIV^e siècle comportent deux ou six projections²². Une datation typologique correspondant à la seconde moitié du XIII^e siècle et à la première moitié du XIV^e siècle peut être avancée pour le moment.

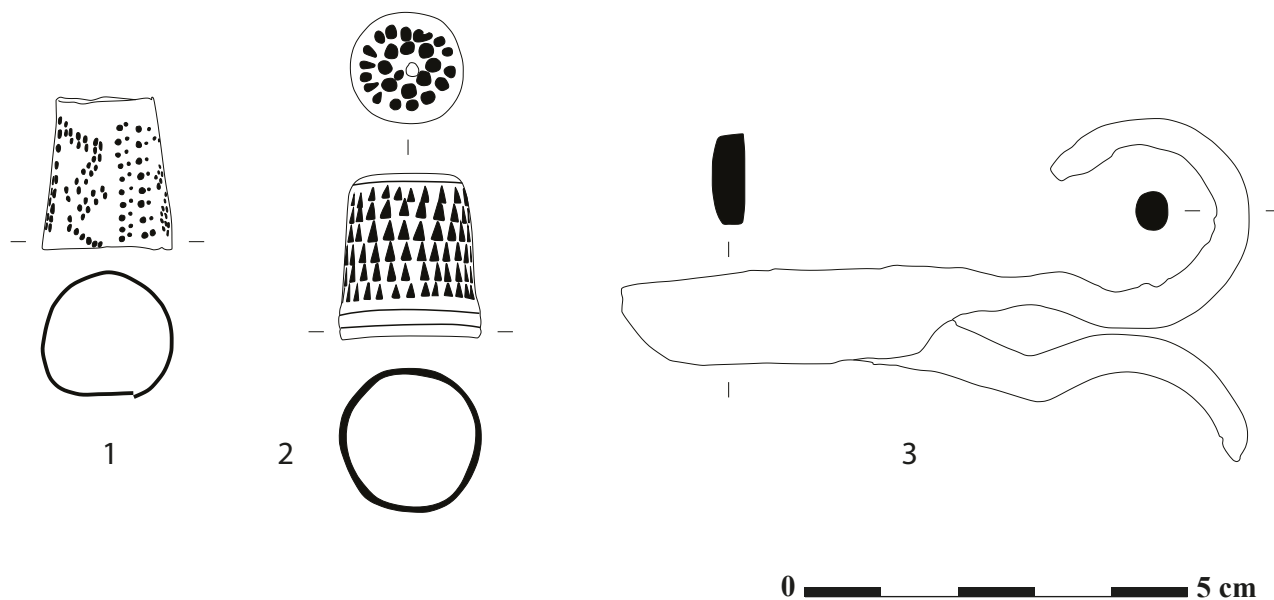


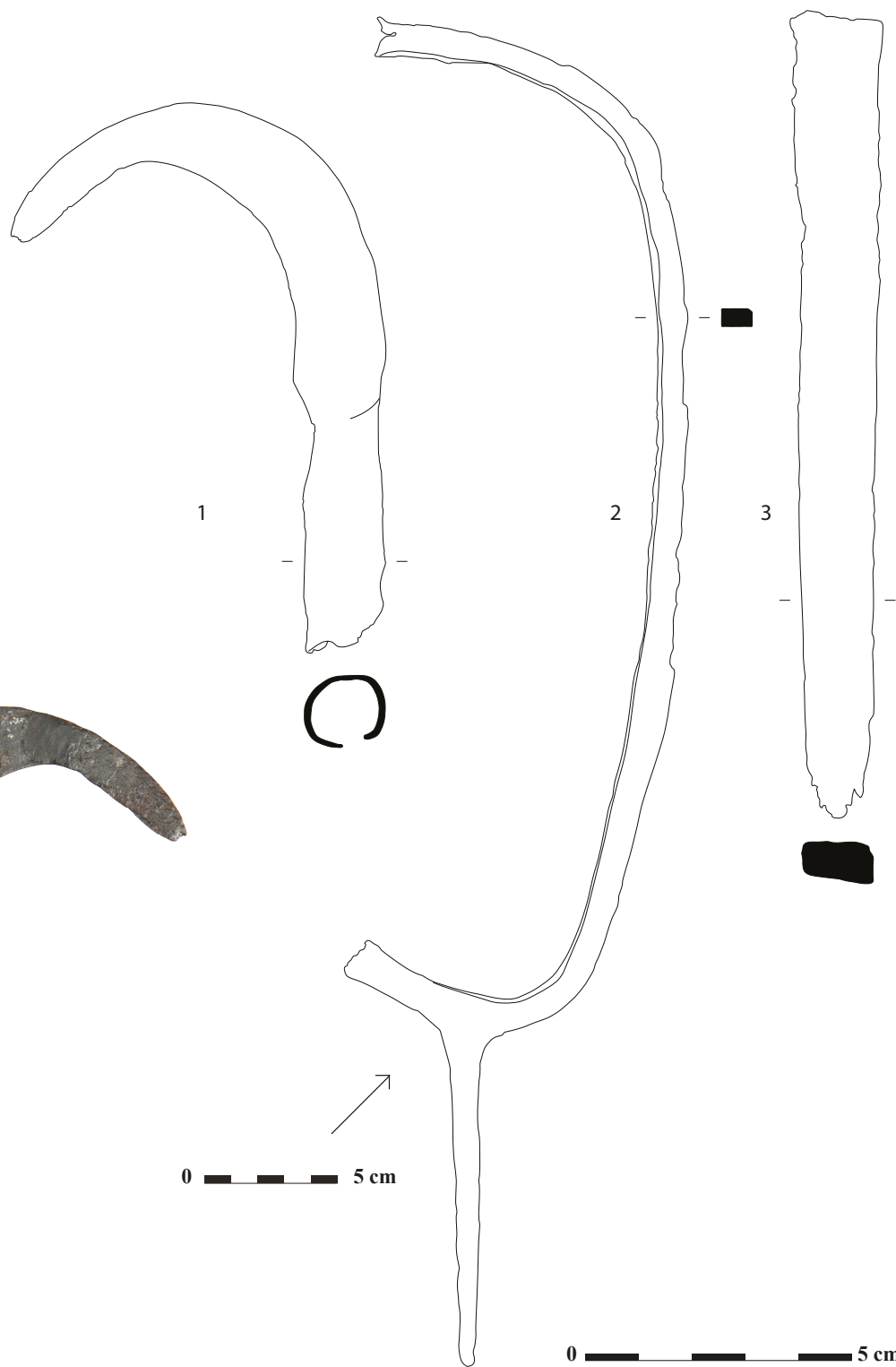
Figure 9 : outillage.

La bijouterie est illustrée par deux artefacts. Le premier est un fragment de chaînette avec des maillons en omégas perpendiculaires, un modèle très commun (**fig. 8, n° 13**). L'utilisation des chaînettes est très variée : elles sont employées pour la suspension de petits bijoux, d'objets à la ceinture, de pans de vêtements, etc. Le deuxième objet est une possible bague en fer sans chaton au jonc uni de section quadrangulaire et indatable typologiquement (**fig. 8, n° 14**).

2. *L'outillage*

Le travail du cuir et du tissu, domestique ou artisanal, est illustré par deux ciseaux en fer et deux dés à coudre en alliage cuivreux. Un premier dé à coudre (**fig. 9, n° 1**), de forme tronconique, sans calotte, a été fabriqué à partir d'une tôle enroulée sur elle-même. L'indentation circulaire est organisée de façon à créer un décor alternant deux chevrons de direction opposée et deux lignes verticales. Les motifs sont composés de deux rangs de points accolés. Ce type de décor s'observe sur un dé issu d'un niveau du XIII^e siècle du site de la Baume à Châteauneuf-sur-Isère dans la Drôme, sur quatre pièces du XIII^e siècle et de la première moitié du XIV^e siècle du castrum Saint-Jean à Rougiers dans le Var²³, sur un objet du XIV^e siècle du site de la Cour de l'Archevêché à Aix-en-Provence²⁴, sur des dés à coudre en position résiduelle dans des contextes récents à Marseille²⁵. Le deuxième dé à coudre du corpus (**fig. 9, n° 2**), tronconique, présente une calotte plate percée en son centre. Il a été fabriqué par la fonte. La robe est parcourue de six rangs de points triangulaires au-dessus de deux lignes incisées. La calotte comporte deux rangs de points ronds, parfois allongés pour le rang extérieur,

Figure 10 : outillage.

Figure 11 : serpette
(P. F.).

autour de la perforation centrale. Aucune datation précise ne peut pour le moment être avancée. Les deux fragments de ciseaux répertoriés ont des anneaux ouverts. Le plus complet conserve une lame courte (**fig. 9, n° 3**).

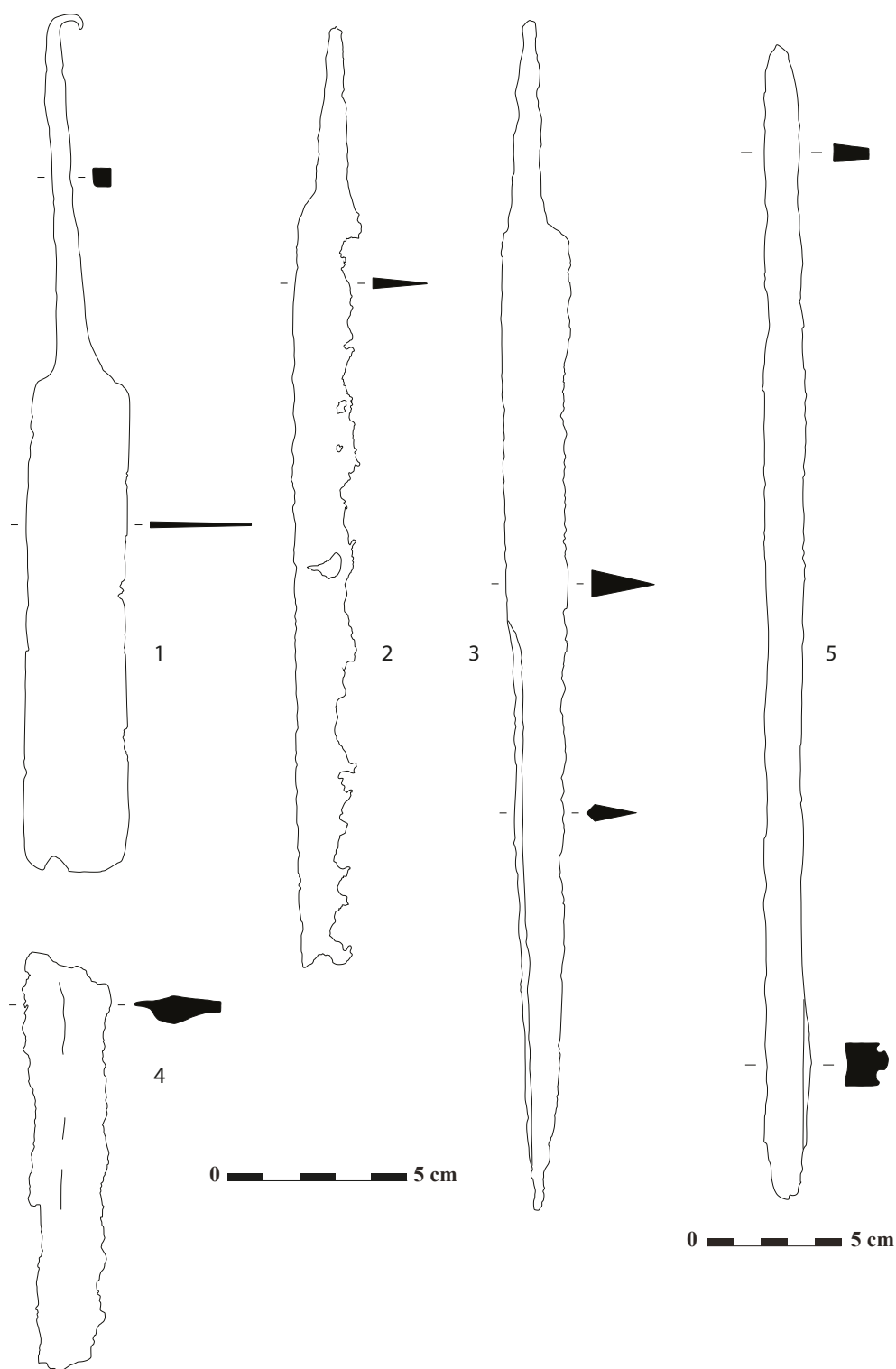
Trois autres artefacts sont relatifs à l'outillage. Une serpette en fer (**fig. 10, n° 1 ; fig. 11**) à lame courte et très courbée, dont la douille est incomplète, a pu être utilisée pour la coupe des végétaux. La douille a été fabriquée dans la même barre de fer que la lame : l'extrémité de la barre a été aplatie pour prendre l'épaisseur d'une tôle ensuite enroulée sur elle-même. Le modèle de serpette du Fort Freinet est connu de l'époque carolingienne jusqu'au moins le XVII^e siècle²⁶. Une possible scie à arc pour le travail du bois pourrait aussi avoir été trouvée (**fig. 10, n° 2**). L'extrémité de la soie est recourbée pour éviter que le manche originel, probablement en bois, ne puisse bouger. La lame a pu être fixée aux extrémités semble-t-il incomplètes de la partie arquée. Un possible fragment de burin (**fig. 10, n° 3**), pour tailler la pierre, en très mauvais état est également à signaler.

3. *Coutellerie et armement*

Le corpus étudié comporte un fragment d'épée ou de dague identifiable par la configuration de la lame, de section losangique et à double tranchant (**fig. 12, n° 4**), mais également trois lames à un seul tranchant de grande longueur, à talon plus ou moins oblique, terminées par une soie. Elle est pour deux d'entre elles décalée de l'axe de la lame en direction du dos (**fig. 12, n° 1 et 2**), pour la dernière dans l'axe du dos (**fig. 12, n° 3**). La soie est dans un cas recourbée à son extrémité pour éviter que le manche bouge. Le dos de la lame complète, particulièrement épais, est de section triangulaire sur une grande partie de sa longueur. L'absence de synthèse sur le sujet de la coutellerie ne permet pas d'identifier clairement les objets étudiés qui, bien que de plus grande longueur que la plupart des couteaux usuels, peuvent avoir été des couteaux avec une fonction spécifique, dans la boucherie par exemple. Il ne peut pas non plus être écarté que certains de ces artefacts aient appartenu à des dagues.

L'identification de la destination des bouterolles de fourreaux est tout aussi problématique. Trois d'entre elles ont été fabriquées à partir d'une tôle en alliage cuivreux enroulée en un cône. La plus grande, sans décor (**fig. 13, n° 1**), présente quatre perforations près de la bordure proximale ondulée, sept autres au-dessous des premières et près de la jointure des bords latéraux. Une bouterolle incomplète de taille inférieure (**fig. 13, n° 3**), en partie dépliée, est traversée par deux perforations et comporte près du bord proximal un décor gravé constitué de deux traits encadrant une ligne de zigzags. La taille des perforations laisse penser que la fixation de la bouterolle se faisait par rivetage. Elle semble avoir été faite par couture pour le spécimen du corpus le plus petit (**fig. 13, n° 2**) : six petites perforations courent le long du bord proximal, au-dessus d'un décor gravé comprenant deux traits parallèles surmontant une frise de triangles. Un dernier objet, en fer (**fig. 13, n° 4**), paraît pouvoir être reconnu comme une bouterolle. Il est constitué de deux tiges terminées par des excroissances ovoïdes en vis-à-vis traversées par un reste de rivet en fer. Des traces de dorure sont visibles au niveau des excroissances. Les deux

Figure 12 : coutellerie
et armement.



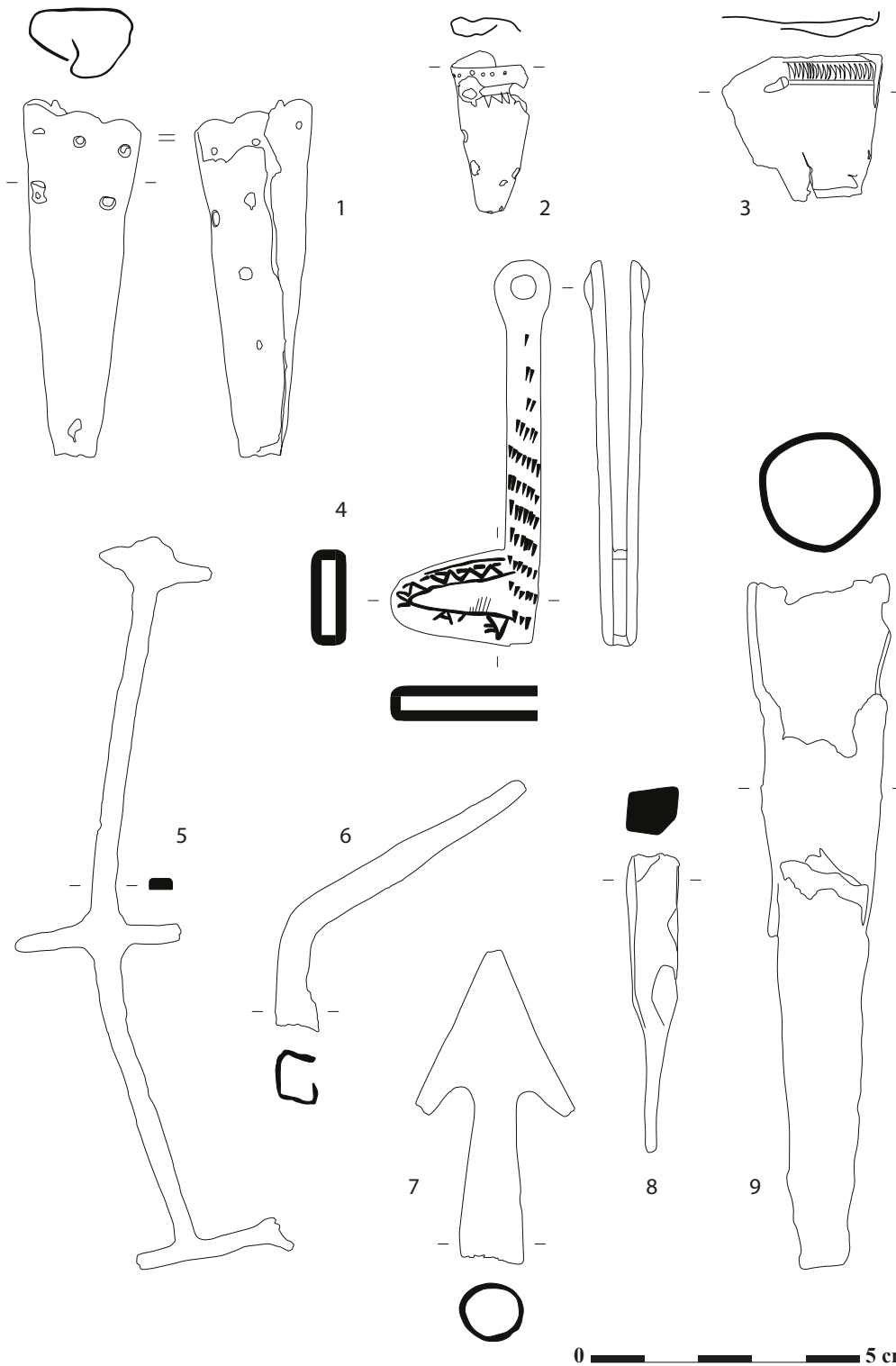


Figure 13 : coutellerie et armement.

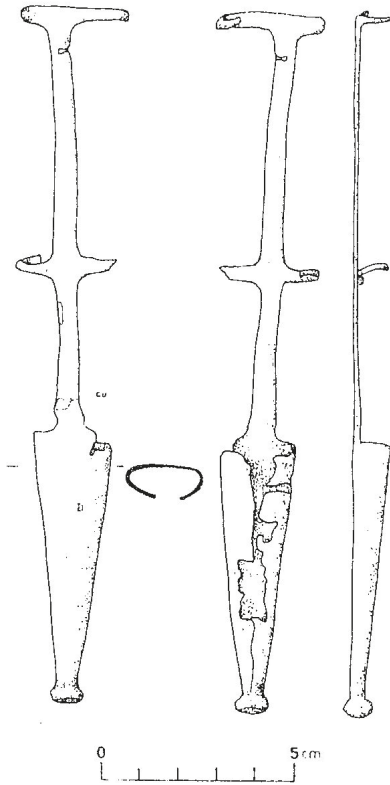


Figure 14 :
gaine de fourreau
à bouterolle,
milieu XIII^e s. -
vers 1285,
castrum Saint-Jean,
Rougiers, Var
(Démians d'Archimbaud
1980).

tiges sont décorées de bandes obliques parallèles de triangles gravés orientés dans le grand axe. L'extrémité des tiges opposée aux excroissances est terminée par une zone semi-ovale, orientée perpendiculairement. Ces excroissances sont gravées d'une bande constituée de deux lignes encadrant des zigzags. De petits segments droits ou courbes occupent les triangles extérieurs. Une bande de fer relie les deux tôles principales au niveau de l'excroissance semi-ovale. Cet espace pourrait avoir réceptionné l'extrémité d'une lame positionnée sous la ceinture, parallèlement à celle-ci. Les tiges et le rivet en fer participeraient avec d'autres éléments au système de fixation à la ceinture. Aucun élément de comparaison n'a été trouvé pour le moment.

Les fouilles sur le site de La Garde-Freinet ont aussi livré une armature en fer qui permettait au fourreau de conserver sa forme (**fig. 13, n° 5**). Cette armature est parfois associée au fourreau en une seule pièce comme cela s'observe sur des artefacts découverts au castrum Saint-Jean à Rougiers (**fig. 14**)²⁷.

Un lot d'objets se rapporte de façon assurée à l'armement ou à la chasse. Il s'y trouve des fers de trait. Un premier objet, complet (**fig. 13, n° 6**), est un carreau d'arbalète à pointe de section carrée et à douille quadrangulaire courte en tôle enroulée. Il est datable des XI^e - XII^e siècles²⁸. Le deuxième artefact est une pointe de flèche bipenne, au fer évasé et mince, de section plate, avec une douille cylindrique (**fig. 13, n° 7**). Des fers de trait similaires ont été mis au jour dans des contextes de la seconde moitié du XIII^e siècle au castrum Saint-Jean à Rougiers²⁹. Le dernier fer de trait est de type « matras » ou heurtoir (**fig. 13, n° 8**), donc utilisé pour assommer. L'extrémité de la

pointe est originellement plate et de section quadrangulaire. La fixation sur la hampe se faisait par une soie. Deux fers de flèche de ce type, mais à pointe de section circulaire, ont été mis au jour au castrum Saint-Jean dans des contextes des trois premiers quarts du XIII^e siècle et deux autres dans des niveaux du dernier quart XIV^e - première moitié XV^e siècle³⁰. Ces derniers pourraient y être en position résiduelle. Ces artefacts sont interprétés par erreur comme d'éventuels polissoirs. V. Serdon ne les signale pas dans son étude thématique sur les fers de traits et les armes qui les utilisent³¹.

Le domaine de l'armement est également illustré par un possible fer de lance ou d'une autre arme d'hast (**fig. 12, n° 5**) prenant la forme d'une longue tige de fer quadrangulaire, très abîmée par l'oxydation, qui s'amincit vers son extrémité arrondie. Une douille de fer (**fig. 13, n° 9**), possible fer ou talon de lance, d'épieu ou de pique, a de même été enregistrée.

4. *L'équipement des animaux*

Six fragments de fers d'équidé, un éperon, deux appliques de harnachement, cinq sonnailles et deux grelots ont été rassemblés dans ce domaine.

Parmi les fers d'équidé, quatre sont des fragments de fer à cheval et deux des fers à hybride. Quelques pièces suffisamment conservées présentent des caractéristiques

intéressantes. Un petit fer à cheval (**fig. 15, n° 1**), à faible couverture (largeur), à étampures ovales à contre-perçures de même, comporte des rives légèrement ondulées. Ce type de fer se rencontre fréquemment dans les fouilles archéologiques londoniennes durant la seconde moitié du XII^e siècle et le premier tiers du XIII^e siècle mais perdure jusque dans la première moitié du XIV^e siècle³². Au castrum Saint-Jean de Rougiers, il est présent dans les couches de la première période d'occupation (fin XII^e - première moitié XIII^e siècle) et perdure jusque vers le troisième quart du XIV^e siècle³³. Une moitié de fer à hybride (**fig. 15, n° 2**) à étampures carrées à contre-perçures de même présente une éponge terminée par un crampon à angle droit. Un fer à cheval très abîmé à contre-perçures ovales (**fig. 15, n° 3**) possède une éponge qui se réduit en son extrémité alors que son épaisseur augmente. Les types d'éponges de ces deux derniers fers sont d'apparition ancienne : ils se rencontrent déjà sur le site du castrum d'Andone (seconde moitié X^e - premier quart XI^e siècle) à Villejoubert en Charente³⁴. La configuration des rives, sans ondulation, ne se rencontre cependant pas avant le dernier tiers du XIII^e siècle à Londres³⁵ et la première moitié du XIV^e siècle à Rougiers³⁶.

Les fouilles anciennes ont fourni un unique éperon en fer (**fig. 15, n° 4**), de type à molette, à branches incurvées. Il dispose d'une talonnière surélevée en biais. La molette n'a pas été conservée au contraire de l'axe autour duquel elle tournait. Le dispositif de fixation est inconnu. Une telle talonnière, en ne citant que les pièces bien datées, s'observe sur les éperons retrouvés dans la tombe de Jean de Médicis inhumé en 1352³⁷, sur un exemplaire trouvé dans un niveau d'abandon de la fin du XIV^e siècle sur le site de castel di Pietra à Gavorrano dans la province de Grosseto en Italie³⁸, sur un spécimen londonien provenant d'un contexte de la seconde moitié du XIV^e siècle³⁹. Des éperons postérieurs possèdent aussi cette caractéristique mais la branche soutenant la molette est beaucoup plus allongée⁴⁰. L'éperon du corpus est probablement datable du milieu et de la seconde moitié du XIV^e siècle.

Deux appliques issues de la fonte ayant vraisemblablement appartenu à un même dispositif décoratif sont comparables aux ornements pendants observés dans l'iconographie médiévale, le long des courroies latérales du harnais des chevaux (**fig. 18**) ou sur leur tête (**fig. 16**). Une première applique (**fig. 15, n° 6 ; fig. 17**) est constituée d'une croix décorée de pampres végétaux obtenus à l'aide d'un poinçon à bout rond. La croix est surmontée d'un charnon femelle qui s'insère entre les charnons mâles de la partie assurant, au moyen de deux grandes perforations, la fixation sur une courroie. Le décor est analogue à celui de la croix. Une tige en fer aux extrémités matées lie les charnons. Les deux pièces de cette applique ont été fabriquées par la fonte et sont couvertes de dorure à l'avant. Le décor de cette applique est analogue à celui de la deuxième applique (**fig. 15, n° 5**), quadrangulaire, également dorée, traversée par quatre rivets en alliage cuivreux à tête bombée.

Beaucoup d'animaux sont porteurs d'instruments sonores destinés à les signaler : des grelots ou des sonnailles. Les fouilles ont livré deux grelots en alliage cuivreux d'une configuration attestée depuis le XI^e ou le XII^e siècle⁴¹. Ces objets ont pu être portés sur le costume, mais aussi servir à l'ornement du harnachement des équidés, être disposés

Figure 15 :
équipement des
animaux.

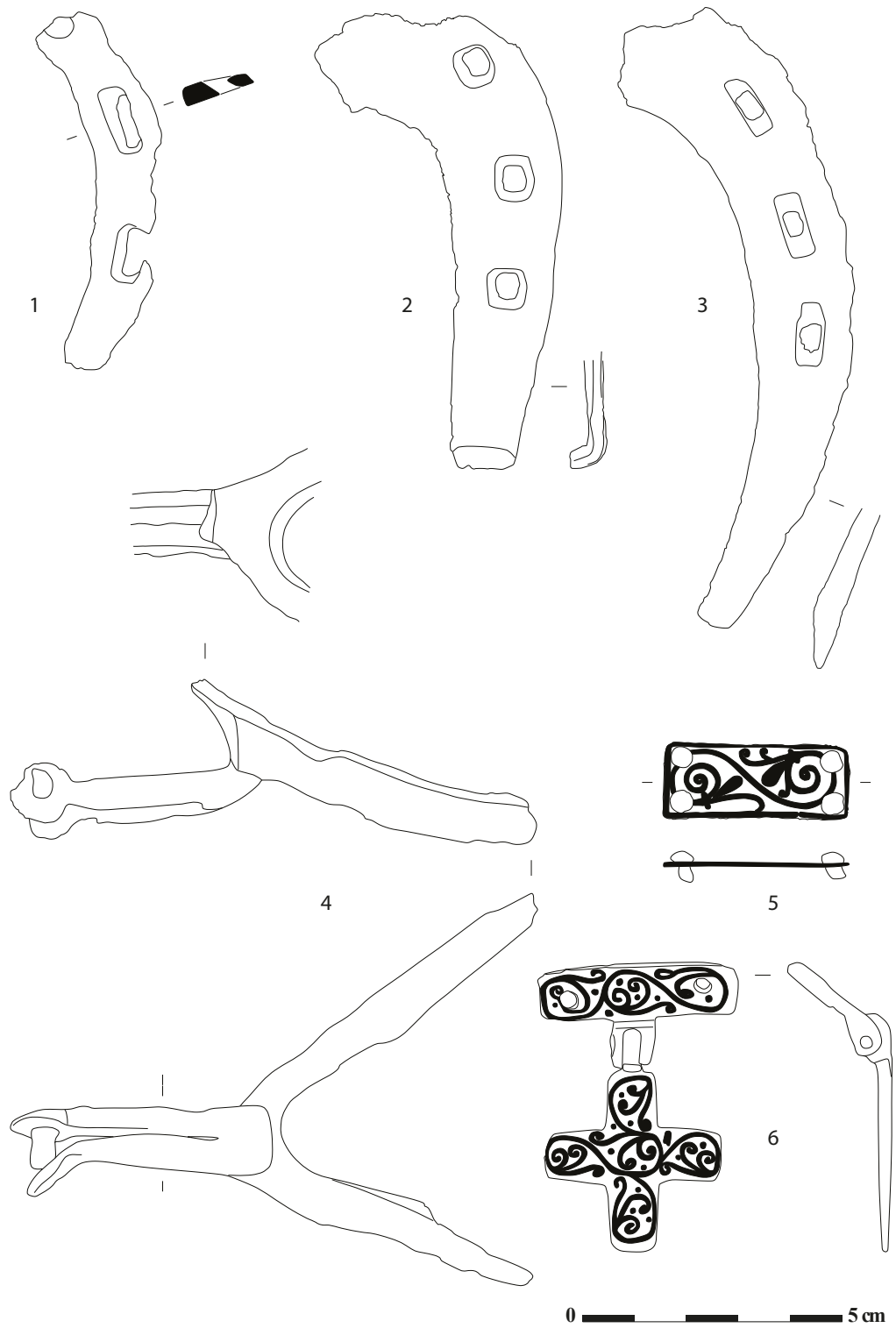




Figure 16 (en haut) : scène de la Légende de saint Éloi, Niccolo di Pietro Gerini, connu entre 1368 et 1414/1415, Florence, Musée du Petit Palais, Avignon (O. T.).

Figure 17 (en bas, à gauche) : photos d'appliques de harnachements (P. F.).

Figure 18 (en bas, à droite) : attribué à Richard de Bello, Mappa Mundi, détail, vers 1300, Cathédrale d'Héréford (Clark (dir.) 2004², fig. 46).



0 ————— 3 cm

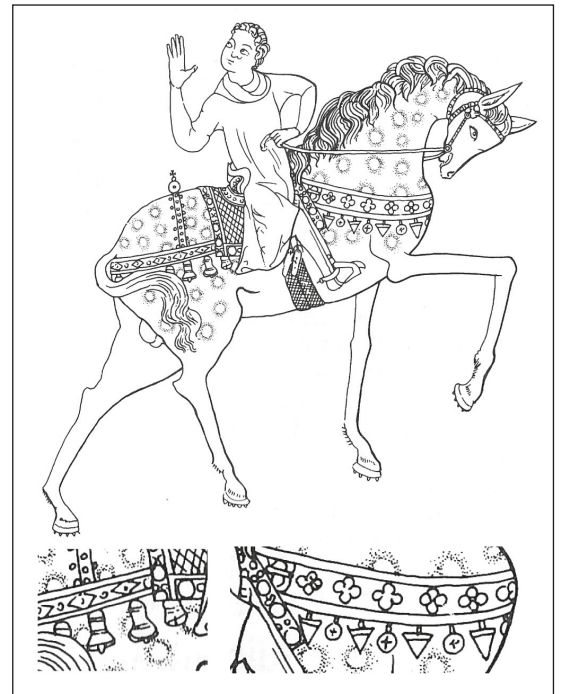
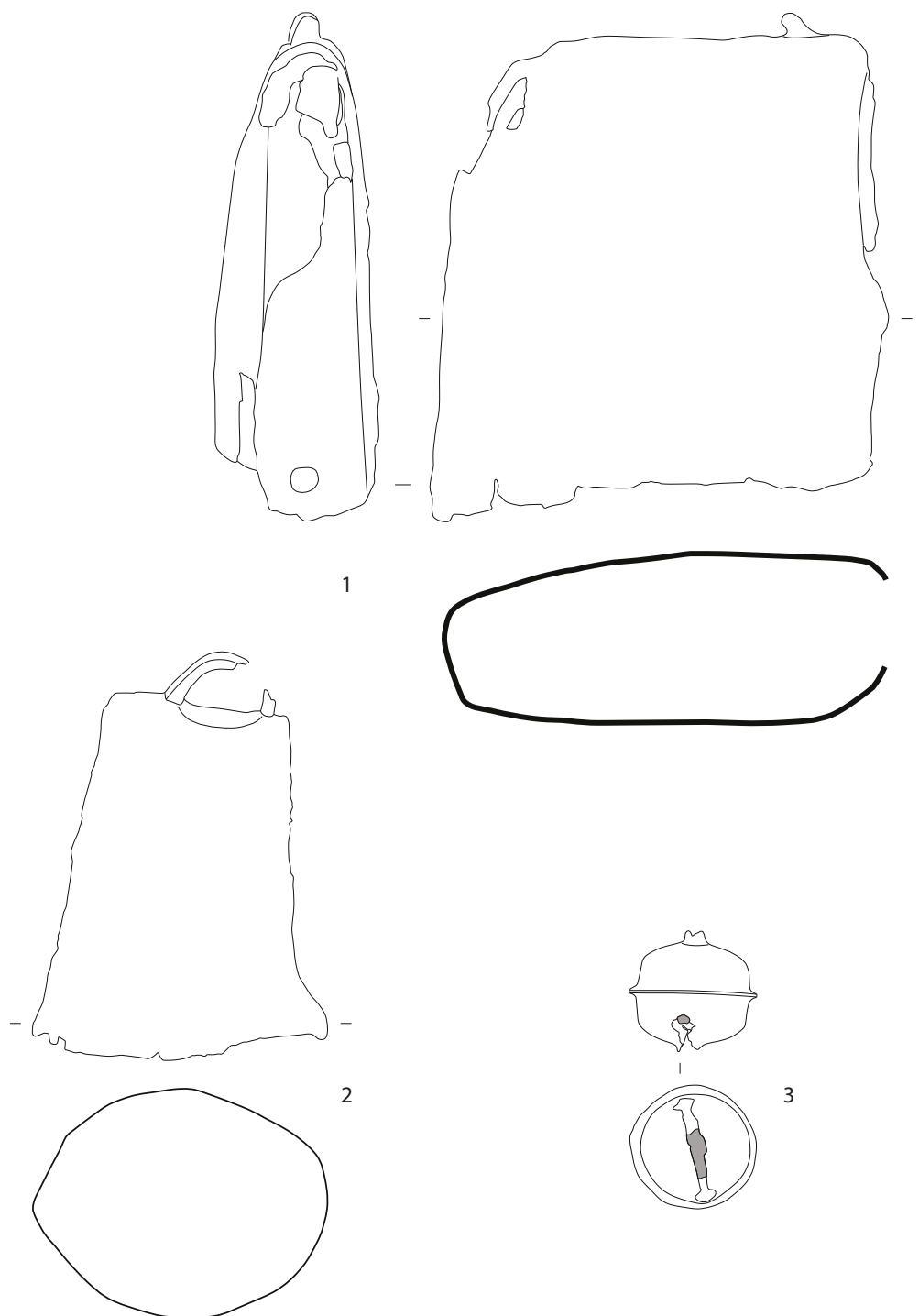


Figure 19 :
équipement des
animaux.



0 5 cm

sur le collier d'un chien, etc. Les artefacts ont été fabriqués par brasure de deux cupules – des tôles embouties. Une bélière, sous forme d'une languette, a été insérée en travers de la cupule proximale avant la réunion par brasure. La cupule distale est découpée de deux perforations reliées par une fente. L'un des grelots a conservé son percuteur sous forme d'une bille en fer (**fig. 19, n° 3**).

Le corpus comprend cinq sonnailles en fer de deux types, fabriquées à partir d'une unique tôle dont les bords se superposent sur un côté, et conservant des traces plus ou moins importantes d'une fine pellicule cuivreuse, témoin d'un bronzage après mise en forme. Cette opération, réalisée par cémentation de bronze ou de laiton, permet d'améliorer la résonance, la résistance à la corrosion et donne un aspect doré à l'objet⁴². Quatre pièces appartiennent à un modèle de sonnaille à la robe beaucoup plus large et haute que profonde (**fig. 19, n° 1**). Les bords de la tôle sont soudés sauf pour un exemplaire où un rivet semble se deviner (**fig. 19, n° 1**). Le dernier type est illustré par une sonnaille à la robe de section transversale beaucoup plus arrondie (**fig. 19, n° 2 ; fig. 20**). Les sonnailles, connues depuis l'antiquité, ne sont pas datables typologiquement.



Figure 20 : sonnaille
(P. F.).

5. La serrurerie et l'ameublement

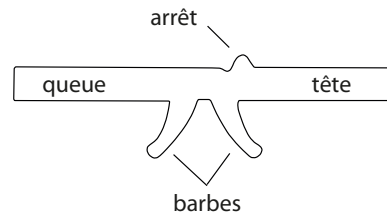
Ce chapitre rassemble le mobilier relatif à la serrurerie qu'elle soit de bâtiment ou d'ameublement – la distinction est rarement évidente – ainsi que des objets décorant les meubles. Une partie du vocabulaire utilisé pour la description des clefs et pènes est illustré par la **figure 21**.

L'assemblage et la fixation des différentes pièces de bois des portes et meubles peut nécessiter l'usage de frettes dont le corpus comprend un fragment en fer. Ces frettes peuvent aussi avoir un rôle décoratif comme les deux fragments d'appliques de meuble en alliage cuivreux enregistrés (**fig. 22, n° 2**). Elles sont constituées d'une tige tout au long de laquelle sont disposés des élargissements ovales convexes. Des perforations à intervalles réguliers sont destinées au passage des clous.

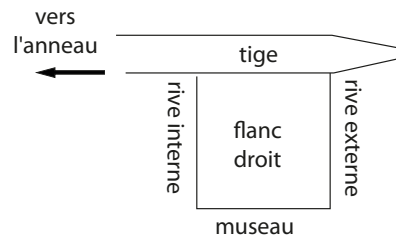
La rotation des portes et volets s'effectue grâce à des ferrures de rotation. Le corpus en comporte quatre exemplaires. Deux de ces pièces sont des pentures en fer terminées par un anneau retenant l'anneau d'une autre penture (**fig. 22, n° 1**). Une troisième ferrure de rotation est un gond en fer à mamelon cylindrique et à repos (**fig. 22, n° 4**), avec un corps terminé par une pointe destinée à être fichée dans le bois. Le dernier objet est une penture incomplète en tôle emboutie en alliage cuivreux de couleur dorée (**fig. 22, n° 5**). Ses deux extrémités, l'une en forme de pique, l'autre terminée par une charnière, sont traversées par un petit clou en fer. Il est conservé de la charnière les deux charnons mâles, la tige de rotation en fer et le charnon femelle d'une autre portion de la penture actuellement disparue.

Un lot de trois goupilles isolées et de trois couples de goupilles (**fig. 22, n° 3**) a pu être utilisé pour la fixation de pièces de bois, parfois peut-être pour permettre un certain mouvement entre elles.

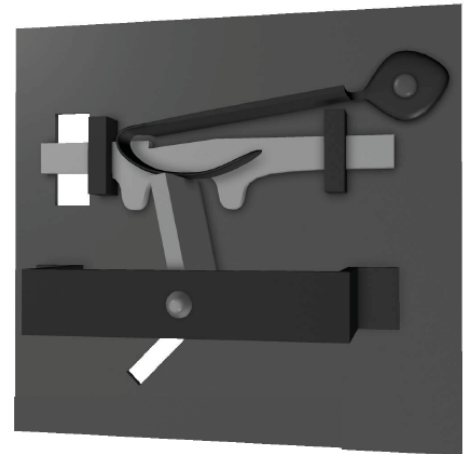
Figure 21 :
vocabulaire descriptif
et fonctionnement
d'une serrure
"classique".



Description du pêne à barbe



Description du panneton d'une clé



Fonctionnement d'une serrure "classique" :
le panneton de la clé en rotation soulève
le ressort qui libère donc le pêne dont l'une
des barbes va être entraînée par le panneton
(Linlaud 2014).

Le mobilier relatif au fonctionnement des serrures est illustré par un total de quatorze pièces en fer, deux possibles palâtres de serrure, six pênes, cinq clefs et une vertevelle. La vertevelle (**fig. 23, n° 1**) est une pièce ayant la forme d'un anneau ou d'un crampon et qui sert de gâche ou de conduit à un verrou. Les deux palâtres, quadrangulaires, ont une ouverture ovale allongée en leur centre pour le passage du panneton de la clé (**fig. 23, n° 2**). L'absence de perforations pour des clous assurant la fixation s'explique peut-être par le fait que les palâtres étaient insérés dans des logements pratiqués dans le bois de la porte ou du meuble. Les pênes sont au nombre de six (**fig. 23, n° 3 à 5**) et appartiennent tous au même type, à barbes dissymétriques, la barbe de fermeture étant atrophiée. La queue est peu épaisse et s'élargit vers son extrémité. L'arrêt du pêne est une encoche. Les pênes à barbe de fermeture atrophiée apparaissent à la fin du X^e - début du XI^e siècle⁴³.

Les cinq clefs en fer du corpus ont un anneau circulaire mince, une tige pleine de section ovoïde (**fig. 23, n° 7**), quadrangulaire ou hexagonale (**fig. 23, n° 6**), un panneton plat. Deux cannelures sont visibles sur la tige sous l'anneau d'une clé (**fig. 23, n° 6**). Dans un cas (**fig. 23, n° 6**), le museau du panneton est découpé d'un râteau à quatre dents, la rive externe d'une bouterolle et d'un rouet à rouet renversé en dedans. Le panneton est également découpé d'un pertuis fermé en T orienté longitudinalement. Pour un deuxième spécimen (**fig. 23, n° 7**), il est découpé d'un râteau à cinq dents, d'une fausse planche courte, d'une bouterolle depuis la rive externe, d'un rouet depuis la rive interne. Un troisième artefact comporte un râteau à quatre dents, une bouterolle du côté de la rive externe, un rouet du côté de la rive interne.

Figure 22 :
serrurerie et
ameublement.

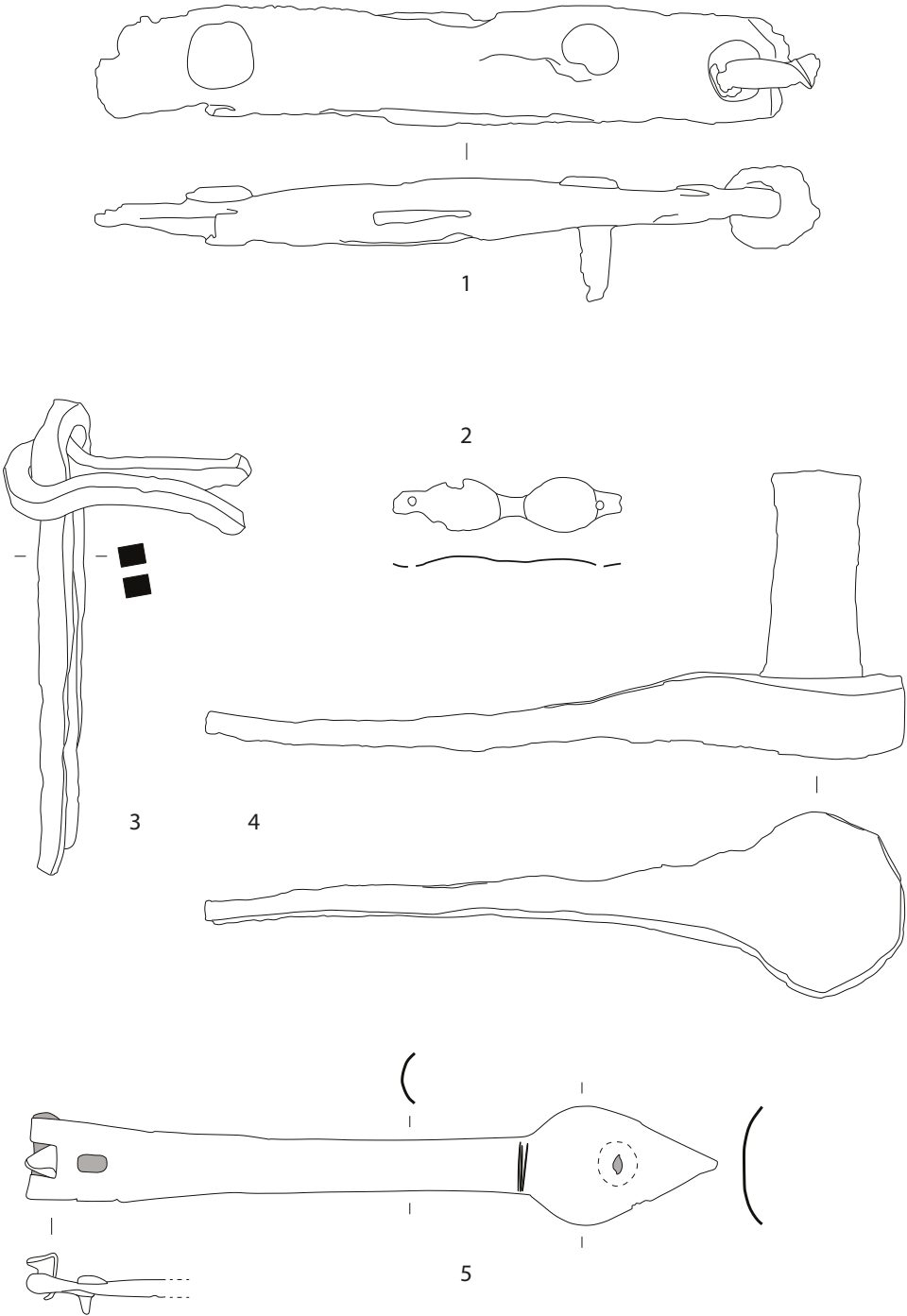
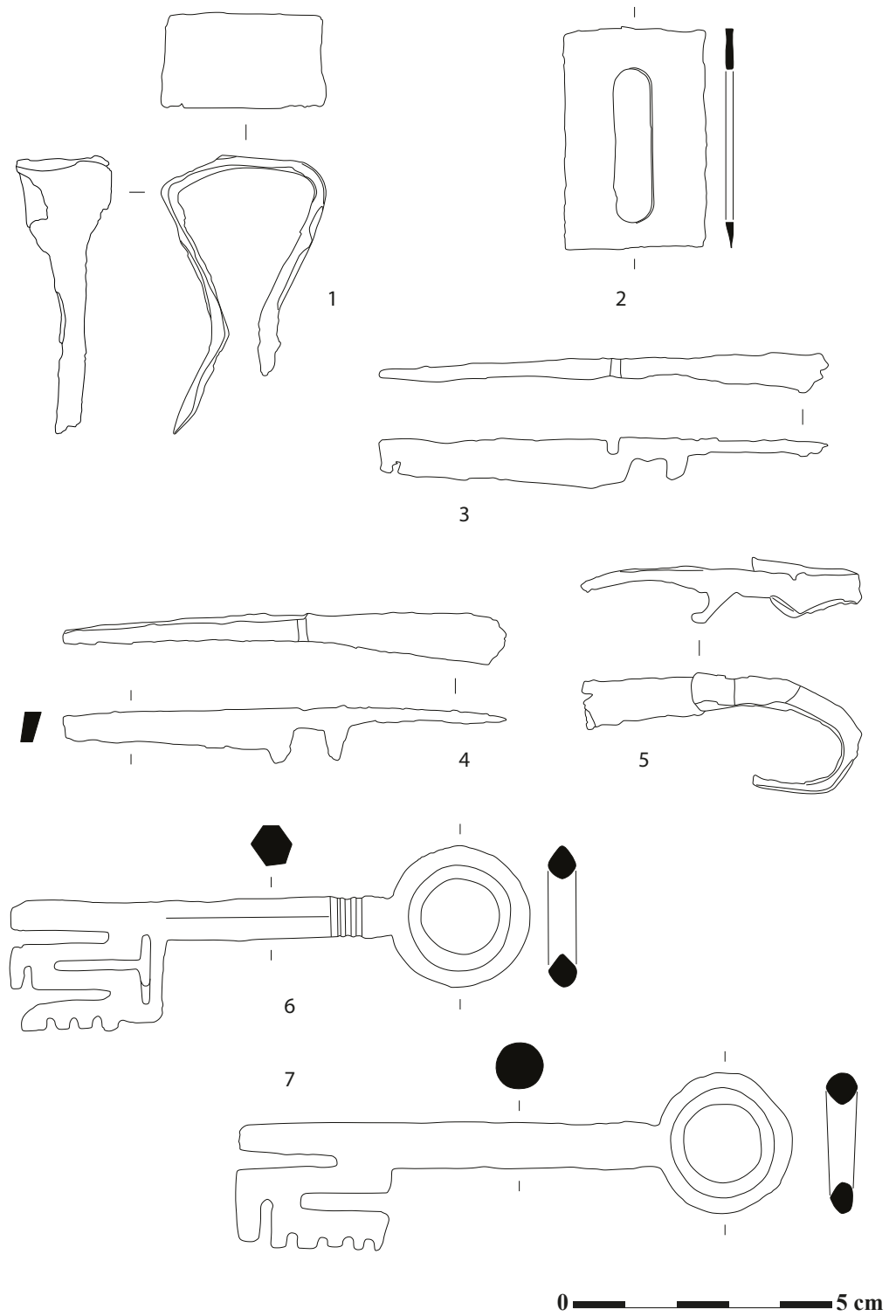


Figure 23 :
serrurerie et
ameublement.



6. La clouterie

De nombreux clous ont été retrouvés en fouille. La plupart sont en fer, à tête ovoïde et à tige de section quadrangulaire. Ces clous, de configuration fort courante, n'ont pas été inventoriés, leur apport scientifique étant nul, leur contexte de découverte n'étant pas connu. Quelques clous à tige de section quadrangulaire se distinguent par leurs caractéristiques. Le plus grand (**fig. 24, n° 1**) est un clou de charpente en fer à tête quadrangulaire et en pyramide tronquée sur le dessus. Le plus petit (**fig. 24, n° 2**) est un probable clou décoratif à tête bipyramidale. En effet, la tige, très courte, ne paraît pas être fonctionnelle pour la fixation de planches de bois. Un troisième clou en fer (**fig. 24, n° 5**), utilisé pour assembler de fortes pièces de bois, comporte une tête pyramidale. Deux clous en alliage cuivreux à tige de section quadrangulaire, à tête ovoïde (**fig. 24, n° 3**) ou quadrangulaire (**fig. 24, n° 4**) méritent également d'être signalés.

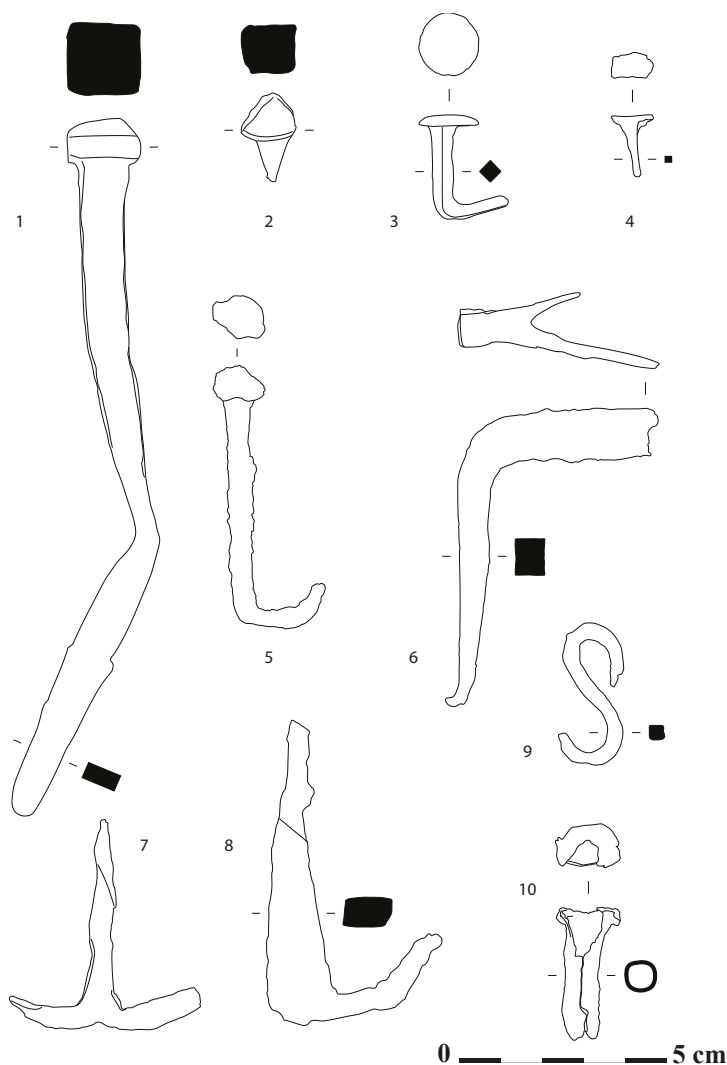


Figure 24 :
clouterie et objets
indéterminés.

7. *Le mobilier à fonction multiple ou indéterminée*

Quelques objets incomplets peuvent avoir eu de multiples fonctions. Concernant la suspension, citons le cas d'un fragment d'élément en fer constitué d'une tige torsadée terminée par deux crochets opposés (**fig. 24, n° 7**), d'un fragment de crochet massif en fer, peut-être pour y suspendre des morceaux de carcasse (**fig. 24, n° 8**), d'une esse en fer (**fig. 24, n° 9**). Un rivet en tôle de fer enroulée conservant la trace d'un matage à une extrémité (**fig. 24, n° 10**) a très certainement été utilisé pour assembler différentes pièces métalliques entre elles. Un fil de section circulaire enroulé en spirale a pu retenir ensemble des aiguilles, des cordons ou un lot d'autres objets (**fig. 25, n° 14**). Certains objets indéterminés mais suffisamment complets et particuliers méritent une description. Deux d'entre eux sont en fer : une tige de section quadrangulaire, amincie et divisée en deux après un coude (**fig. 24, n° 6**), une tige de section losangique terminée par un demi-anneau (**fig. 25, n° 12**). Ce dernier artefact est complet.

Plusieurs fragments de tôles en alliage cuivreux, décorées, ont été retrouvés lors des fouilles. Un premier artefact (**fig. 25, n° 1**) présente une partie emboutie comportant une zone centrale longiligne et de section triangulaire encadrée par de petites perforations et des bossettes. Deux petites perforations isolées sont visibles près de la partie plate cassée. Deux perforations plus importantes sont disposées à l'opposé, au bout des files de petits trous. Un deuxième morceau de tôle (**fig. 25, n° 2**), plié en deux, possède à chaque extrémité quatre petites perforations qui permettaient le passage de rivets ainsi que l'atteste un rivet encore en place. La tôle est emboutie en bordure de chaque grand côté de deux rangs parallèles de bossettes. Ils encadrent un rang de motifs végétaux. Un décor de petites feuilles embouties court le long du bord d'une troisième tôle (**fig. 25, n° 3**). Le bord opposé est greneté. Une perforation pour la fixation est visible au centre. Un quatrième objet (**fig. 25, n° 4**) est composé de deux triangles avec un côté courbe dans lesquels ont été découpés trois cercles. Les bords de ces triangles sont marqués par des traits gravés irréguliers, peut-être pour servir de guide à une découpe. La découpe de la tôle est irrégulière. L'artefact pourrait être un déchet de fabrication. Une cinquième tôle (**fig. 25, n° 5**), allongée, emboutie en son centre, est parcourue d'une ligne de coups d'un poinçon à bout rond et bombé près de chaque grand côté. Une sixième tôle (**fig. 25, n° 9 ; fig. 26**), ovale, emboutie, comporte un rebord droit. Le centre de l'objet est embouti en tronc de cône et percé en son milieu. Le reste de la surface de l'artefact est décoré de groupements symétriques d'ocelles pointés, certains inscrits dans un double ocelle pointé. Le pourtour est orné d'une bande d'ocelles pointés encadrée intérieurement par deux lignes gravées et extérieurement par une ligne gravée. Les ocelles pointés ont été obtenus par poinçonnage et les doubles ocelles pointés à l'aide d'un compas. Une dernière tôle décorée est ajourée et poinçonnée (**fig. 25, n° 11**). Près du bord curviligne, la tôle est ajourée de "s" alternés. Une bande de perforations circulaires et une bande de triangles de même sens sont disposées vers l'intérieur. Au-dessous, des groupes de quatre ajours losangiques sont encadrés par quatre ajours en demi-lune. Des lignes de points ronds obtenus à l'aide d'un poinçon à bout bombé soulignent les ajours et rem-

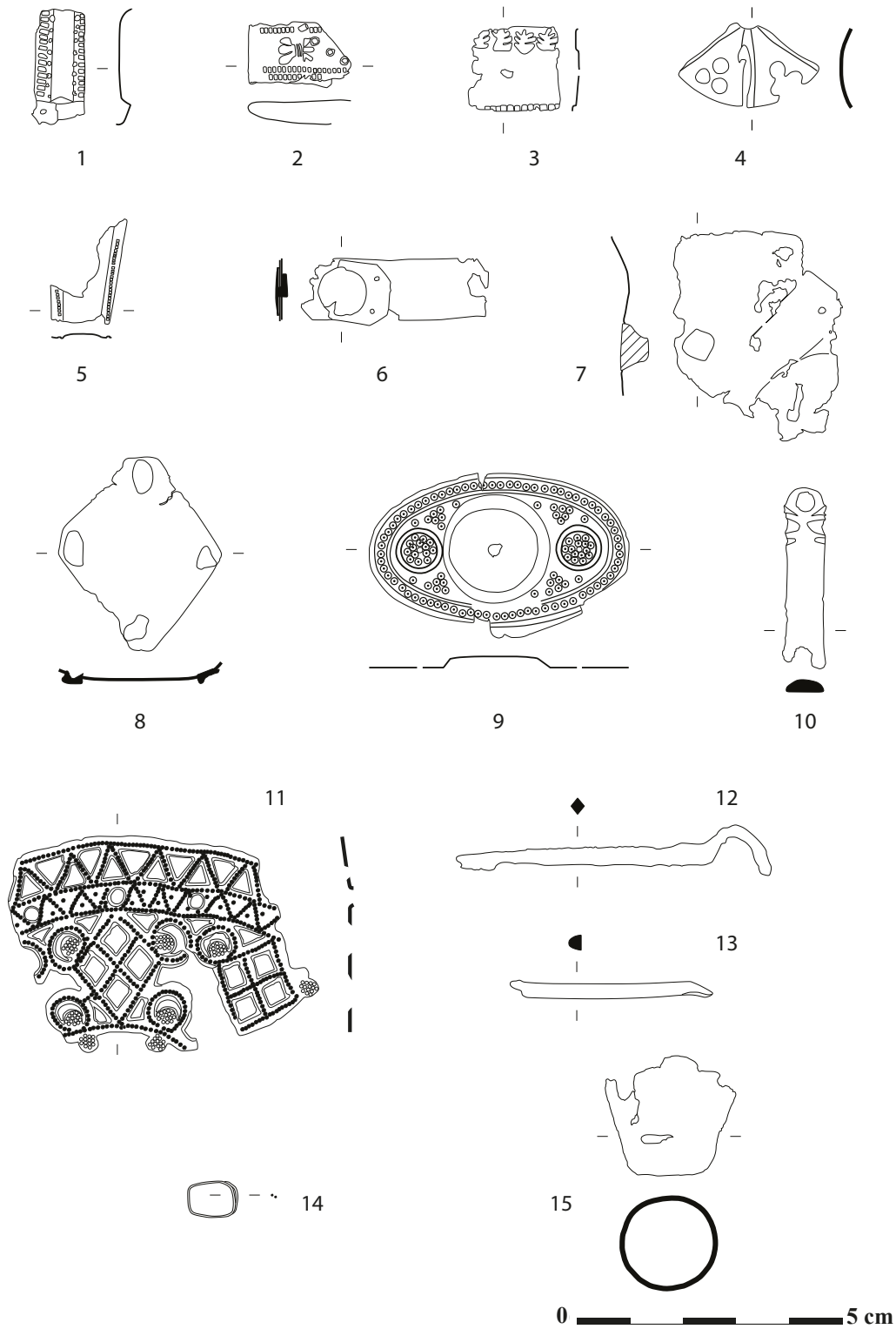


Figure 25 : objets indéterminés.

plissent la surface de la tôle sous forme de triangles comportant un point ou d'ovales remplis de points.

Trois tôles en alliage cuivreux, sans décor, comportent un ou plusieurs rivets. Un fragment losangique en cuivre ou en alliage cuivreux traversé par quatre rivets en tôle, matés aux deux extrémités (**fig. 25, n° 8**), a pu être employé pour boucher un trou dans un récipient. Un autre artefact (**fig. 25, n° 6**) est composé de deux tôles longilignes en alliage cuivreux de couleur dorée réunies par un rivet à large tête aplatie de couleur cuivrée. Deux petites perforations ont été réalisées après que les tôles aient été réunies, de l'avant vers le revers ainsi que le montre le sens de la déformation du métal. Le dernier morceau de tôle (**fig. 25, n° 7**), de couleur cuivrée, est traversé par un rivet en tôle de même couleur.

Deux objets indéterminés en alliage cuivreux ont été fabriqués par la fonte : un fragment de tige indéterminé avec des traces de dorure (**fig. 25, n° 13**), un artefact dont la surface originelle a en grande partie disparu à cause de l'oxydation (**fig. 25, n° 10**). Une des extrémités est arrondie et comporte une ouverture circulaire, vraisemblablement pour la fixation. Des moulures disposées symétriquement sont visibles à proximité. L'autre extrémité présente des traces de cassure et la moitié d'une autre ouverture circulaire.

Deux derniers artefacts, en plomb, sont à signaler : un déchet de travail du plomb – pour le vitrage, la tuyauterie, la couverture des toits, etc. –, et un possible récipient à la fonction indéterminée (**fig. 25, n° 15**).

Figure 26 : objet indéterminé (P. F.).



0 ————— 3 cm

8. *Synthèse*

Les artefacts métalliques retrouvés sur le site du castrum de la Garde-Freinet offrent un intéressant aperçu du mobilier usuellement utilisé à la fin du Moyen Âge. L'ampleur des surfaces fouillées au Fort-Freinet, bien qu'importantes, n'ont pas encore fait l'objet d'une évaluation. Il est donc difficile de comparer la nature et la quantité des objets mis au jour avec celles des objets provenant de fouilles de grande superficie tels que le castrum Saint-Jean à Rougiers, site d'une grande ampleur fouillé à 60 % de sa superficie, ou du site du castrum de Montpaon à Fontvieille, dont les données sont encore en cours d'exploitation.

Cependant, toutes proportions gardées, et compte tenu des choix effectués dans le ramassage des objets, la nature du mobilier est relativement analogue dans ces trois cas.

À La Garde-Freinet, la plupart des accessoires métalliques du costume, par leur caractère ornemental, illustrent le goût pour l'apparence à tous les échelons de la société médiévale. La ceinture est une des pièces du costume qui est le plus sujet à cette attention⁴⁴. La serpe, la possible scie à arc, les grelots et les sonnaillles retrouvés sur le site attestent d'activités agricoles et d'élevage. Les ciseaux et dés à coudre ne peuvent, par contre, être formellement mis en parallèle avec une activité artisanale. Des travaux de confection ou de raccommodage sont aussi réalisables dans le cadre domestique. Un certain nombre de pièces métalliques renseignent sur l'ameublement, la serrurerie ou le couvrement, et en négatif sur les éléments en bois avec lesquels ils fonctionnaient. Les chevaux et hybrides présents sur le site, ainsi que l'indiquent les fers à équidé retrouvés, ont pu être employés au portage des charges. La présence d'un éperon témoigne aussi, pour le cheval, d'un usage militaire. La fonction militaire du site est également illustrée par de possibles dagues, un fragment d'épée, des fers de trait et des fragments d'armes d'hast. L'apparence du cheval n'est pas moins significative que celle de son cavalier et le harnachement de l'animal peut être décoré.

L'étude typochronologique des artefacts métalliques médiévaux est encore relativement récente. Les données disponibles ne sont donc pas toujours d'une très grande fiabilité. En outre, au contraire de la céramique, la forme de beaucoup d'objets métalliques perdure dans le temps. L'artefact dont la datation typologique est la plus ancienne est un carreau d'arbalète attribué par V. Serdon aux XI^e et XII^e siècles⁴⁵ (**fig. 13, n° 6**). Au vu du mobilier étudié, il semble que le site ait été majoritairement occupé durant les XIII^e et XIV^e siècles. Une première occupation durant la seconde moitié du XII^e siècle est probable et serait à mettre en parallèle avec la phase d'incastellamento à laquelle appartient le castrum Saint-Jean à Rougiers.

Notes

1. Thuaudet 2015, p. 290, type A1d.
2. *Ibid.*, p. 394-395, type E3b.
3. *Ibid.*, p. 401-402, type E4d.
4. *Ibid.*, p. 407-408, type F1a.
5. *Ibid.*, p. 414, type F2a.
6. *Ibid.*, p. 623, type A5.
7. *Ibid.*, p. 417, type F3a.
8. *Ibid.*, p. 353, type C8a.
9. *Ibid.*, p. 588, type A1b.
10. *Ibid.*, p. 602, type A2b.
11. *Ibid.*, p. 605, type A2d.
12. *Ibid.*, p. 735.
13. *Ibid.*, p. 589, fig. 184, n° 2.
14. *Ibid.*, p. 725, type I1.
15. *Ibid.*, p. 914.
16. *Ibid.*, p. 802, type D2c.
17. *Ibid.*, p. 829, type H3c.
18. *Ibid.*, p. 857-858, type M2.
19. *Ibid.*, p. 1012-1013, type A1.
20. Bailly-Maître et Bruno Dupraz, 1994, p. 128.
21. Egan et Pritchard (dir.) 2002, p. 249, n° 1309.
22. Biddle et Hinton 1990, p. 641, n° 1025 à 1027.
23. Rolland 2006, p. 426, n° 103.
24. Fixot *et al.* 1985, p. 42.
25. Thuaudet et Chazottes 2014, p. 327.
26. Reigniez 2002, p. 180.
27. Démians d'Archimbaud 1980, p. 444-445, fig. 425, n° 3 et 8.
28. Serdon 2005, p. 96.
29. Démians d'Archimbaud 1980, p. 446, intégrés au type 2 ; Serdon 2005, p. 120, type G.
30. Démians d'Archimbaud 1980, p. 465, pl. 439, n° 12 à 15. Fichier papier du LA3M.
31. Serdon 2005.
32. Clark (dir.) 1995, 2004², p. 95-96, type 2B, fig. 75.
33. Démians d'Archimbaud 1980, p. 452, type 1.
34. Portet et Raynaud 2009, p. 231.
35. Clark (dir.) 1995, 2004², p. 96-97, type 4, fig. 75.
36. Démians d'Archimbaud 1980, p. 452-453, type 3.
37. Buerger 1975, p. 208-209.
38. Belli 2002, p. 149-150.
39. Clark (dir.) 1995, 2004², p. 140-141, n° 338.
40. Se reporter à Clark (dir.) 1995, 2004², p. 129 et p. 144, n° 350. Voir également un tel éperon, de la première moitié du XV^e siècle dans Bayard et Mantel 1989, p. 167.
41. Thuaudet 2015, p. 931, type A1.
42. Laurence 1991, paragraphe 32 ; Rama 1993, p. 52.
43. Linlaud 2014, p. 159-160.
44. Voir à ce sujet Thuaudet 2015.
45. Serdon 2005, p. 96.

Figures

Les dessins sont de l'auteur. Les photos accompagnées des initiales O. T. sont de l'auteur, celles avec les initiales P. F. de Patrick Fanchon (club photo du Plan-de-la-Tour). La photo avec la mention LA3M provient de la photothèque du Laboratoire d'archéologie médiévale et moderne en Méditerranée (UMR 7298, Aix Marseille Université, CNRS, Aix-en-Provence).

Bibliographie

BAILLY-MAÎTRE et BRUNO DUPRAZ 1994 : Bailly-Maître M.-C., Bruno Dupraz J., *Brandes en Oisans. La mine d'argent des Dauphins (XII-XIV^es.)*. Isère, Lyon, SRA Rhône-Alpes, 1994, 169 p., (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, n°9).

BAYARD et MANTEL 1989 : Bayard D., Mantel E., « La maison forte de "La cologne" à Hargicourt (Aisne), étude du mobilier », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, 1989, p. 141-182.

BELLI 2002 : Belli M., « I Reperti metallici provenienti dallo scavo di Castel di Pietra : studio preliminare dei contesti e presentazione della tipologia morfologica », dans Citter C. *et al.* « Castel di Pietra (Gavorrano - GR) : relazione preliminare della campagna 2001 e revisione dei dati delle precedenti », *Archeologia Medievale*, t. XXIX, 2002, p. 142-162.

BIDDLE et HINTON 1990 : Hinton D. A., « Annular and other brooches », dans Biddle M. (dir.), *Artefacts from medieval Winchester*, t. VII, partie II, *Object and economy in medieval Winchester*, Oxford, Clarendon press, vol. 2, 1990, p. 639-643, (Winchester studies).

BUERGER 1975 : Buerger J. E., « Reperti dagli scavi di Santa Reparata, notizie preliminari », *Archeologia Medievale*, t. II, 1975, p. 191-210.

CLARK (dir.) 1995, 20042 : Clark J. (dir.), *The medieval horse and its equipment c.1150-c.1450*, Woodbridge, The Boydell Press, 1995, 20042, XV-185 p., (Medieval finds from excavations in London, n° 5).

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD 1980 : Démiens d'Archimbaud G., *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*, Valbonne, CNRS, 1980, 724 p.

EGAN et PRITCHARD (dir.) 1991, 20022 : Egan G., Pritchard F. (dir.), *Dress accessories, 1150-1450*, Woodbridge, The Boydell Press, 1991, 20022, XVI-410 p., (Medieval finds from excavations in London, n° 3).

FIXOT et al. 1985 : Fixot M., Guyon J., Pelletier J.-P., Rivet L., 1985, *Les fouilles de la cour de l'archevêché (septembre 1984 - janvier 1985)*, Aix-en-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Direction des antiquités historiques Provence-Alpes-Côte d'Azur, 1985, 48 p., (Documents d'archéologie aixoise, n° 1).

LAURENCE 1991 : Laurence P., « Cloches, grelots et sonnailles : élaboration et représentation du sonore », *Terrain*, n° 16, 1991, [En ligne], mis en ligne le 24 juillet 2007, consulté le 11 novembre 2013. URL : <http://terrain.revues.org/2994>

LINLAUD 2004 : Linlaud M., *Serrures médiévales, VIII^e - XIII^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 344 p.

PORTET et RAYNAUD 2009 : Portet N., Raynaud M.-A., « Le mobilier en fer : les objets équestres », dans Bourgeois L. (dir.), *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le castrum d'Andone. Fouilles d'André Debord*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, p. 202-233.

RAMA 1993 : RAMA J.-P., 1993, *Cloches de France et d'ailleurs*, Paris, Pierre Zech Éditeur, 1993, p. 240, (Le temps apprivoisé).

REIGNIEZ 2002 : Reigniez P., *L'outil agricole en France au Moyen Âge*, Paris, Errance, 2002, 446 p.

ROLLAND 2006 : Rolland M., « Catalogue des objets », dans Mauftras O. (Dir.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-XV^e s.). Contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Paris, Éditions de la maison des Sciences de l'Homme, 2006, p. 409-426, (DAF, n° 98).

SERDON 2005 : Serdon V., *Armes du diable. Arcs et arbalètes au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 335 p., (Collection Archéologie et culture).

THUAUDET 2015 : Thuaudet O., *Les accessoires métalliques du vêtement et de la parure de corps en Provence du XI^e au XVI^e siècle. Archéologie, techniques et économie d'une industrie méconnue*, thèse de doctorat sous la direction de A. Hartmann-Virnich et M.-C. Bailly-Maître, Aix-en-Provence, Université Aix-Marseille, 2015, 5 t., 1402 p., 626 fig., 367 p., 40 fig.

Conservatoire du Patrimoine du Freinet

Le Conservatoire du Patrimoine du Freinet a pour mission de valoriser le patrimoine naturel, historique et traditionnel du massif des Maures. C'est une association loi 1901 qui réunit les compétences de scientifiques, de guides et d'animateurs d'horizons différents, pour offrir aux visiteurs plusieurs regards sur notre patrimoine.

Nous présentons des expositions permanentes et organisons des visites accompagnées, des animations et ateliers pédagogiques, des chantiers de restauration du patrimoine rural, des ateliers de paléographie. Nous éditons une revue scientifique annuelle : *Freinet, pays des Maures*.

L'actualité du Conservatoire est à retrouver sur notre site : www.conservatoiredufreinet.org

LIVRES

E. SAUZE et P. SÉNAC

Un pays provençal, le Freinet de l'an mille au milieu du XIII^e siècle. 12 €.

X. RAYMOND

Le Cercle des Travailleurs de La Garde-Freinet. 10 €.

REVUE DU FREINET

Les articles des revues 1 à 12 sont téléchargeables gratuitement sur notre site internet

NUMÉRO 1. 2000. 10 €

- G. DAURIS. Les stations néolithiques du plateau de Saint-Clément à La Garde-Freinet.
- E. SAUZE. Aux origines de La Garde-Freinet: l'«Actes d'habitation» du 6 juin 1394.
- B. ROMAGNAN. Le moulin de Vaissel : un moulin communal de La Garde-Freinet au XVI^e siècle. État des recherches.
- E. SAUZE. Les ex-voto de Notre-Dame de Miremer.
- A. GIRAUD. Autour de la Fontaine-Vieille : un règlement municipal en 1775.
- A. GIRAUD. Un pays minier à La Garde-Freinet et au Plan-de-la-Tour.
- E. FAUSSILLON. La vie dans le bourg de La Garde-Freinet, 1808-1841.
- G. ROCCHIA. Jacques Mathieu de La Garde-Freinet : des barricades à l'exil.

NUMÉRO 2. 2001. 10 €

L'insurrection de 1851

M. AGULHON. Préface.

Articles

- G. ROCCHIA. Rappel des événements.
- R. ROUX. La formation de la colonne insurrectionnelle de Saint-Tropez à La Garde-Freinet.
- A. GIRAUD. La République en chantant : à propos de la Cougourdo et de la Ferigoulo.
- R. FARGE. Coup de chapeau à Léon Sénéquier.

Témoignages

Transcription de témoignages direct des événements :

- L'expédition de Léopold Niepce à La Garde-Freinet.

- Rapport d'Hippolyte Maille, juge de Paix à Grimaud.
- Lettre circulaire du Duc de Morny, ministre de l'Intérieur.
- Récit d'un prisonnier gardois des insurgés, par Alphonse Voiron dans *Le Toulonnais*, 12 janvier 1852.
- Témoignage de Mireille Courchet-Vendel, descendante de Timothée Sénéquier, un insurgé gardois.
- Interrogatoires de Césarine-Joséphine Icard, épouse de Joseph Ferrier, charron à Grimaud.

Documents

- Liste des insurgés de La Garde-Freinet.
- Liste des insurgés des autres communes du golfe.
- Chanson: Mers-El-Kebir.

NUMÉRO 3. 2002. 10 €

- E. SAUZE. La chapelle Saint-Jean de La Garde-Freinet.
- B. ROMAGNAN. La chapelle Notre-Dame-l'Annonciade de Cavalaire.
- B. ROMAGNAN. Datations nouvelles des édifices religieux de Saint-Tropez.
- A. GIRAUD. Quand un village se met en scène. L'arrivée de saint Martin et de saint Pierre au Plan-de-la-Tour sous la Restauration.
- C. YVER. Le Daguerrotypage de La Garde-Freinet, entre tradition et modernité.
- L. COUILLAUD-PAVLIDIS, L. PAVLIDIS. À la rencontre d'une garnison au siècle des Lumières, les invalides de la citadelle de Saint-Tropez.
- E. VIEUX. Du sardinal au trémail, évolution de la pêche artisanale à Saint-Tropez. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs face aux changements de son environnement.
- R. FARGE. Coup de chapeau à Alfred Max et Pierre Foncin.
- N. LEYDIER. L'art du foudrier.

NUMÉRO 4. 2003. 10 €

- E. SAUZE. Cavalairer au Moyen Âge.
- B. ROMAGNAN. À quoi servait l'augue sur la presqu'île de Saint-Tropez du XVII^e au début du XX^e siècle ?
- A. GIRAUD. À propos d'un personnage de la geste de Maurin des Maures : Maître Pin, aubergiste au Plan-de-la-Tour, une nouvelle inédite de Jean Aicard.
- E. VIEUX. Une rixe à la chapelle Notre-Dame de la Queste de Grimaud.
- H. RIBOT. Le castrum médiéval de Sainte-Madeleine à la Môle, nouvelles recherches.
- D. HUIN. Les Maures, une nature africaine.
- A. GIRAUD. Le bail en métayage d'un «ménage» du pays des Maures en 1900.
- J. BORTOT. Découverte le temps d'un inventaire : la bibliothèque d'un honnête homme du XIX^e siècle, Émile Ollivier (1825-1913).

NUMÉRO 5. 2004. 10 €

Un tableau de la Vierge à l'Enfant entre sainte Jeanne de France et saint Bernard, dans l'église paroissiale Saint-Clément à La Garde-Freinet (Var) :

- E. SAUZE. Une oeuvre insolite.
- F. VIGLIANI. La restauration du tableau.
- B. ROMAGNAN. La chapelle Notre-Dame/Notre-Dame-de-Lorette à Saint-Tropez (Var).
- A. GIRAUD. Les prémices de la Révolution à La Garde-Freinet : un curé «progressiste» combat le fanatisme de ses propres paroissiens.
- L. PAVLIDIS. Les Tropicains et la guerre de Crimée (1854-1856), de la reconnaissance à l'oubli.
- R. FARGE. Coup de chapeau à ces Gardois dont on a peu parlé.
- E. PLATELET. D'un paysage actuel des Maures à la reconstitution d'un paléoenvironnement : exemple de la dépression permienne de Hyères à Fréjus (Var).
- D. HUIN, D. ROMBAUT et A. CATARD. Les mares et les ruisseaux temporaires dans les Maures.
- C. ESPIGUES. Château Minuty : une chapelle privée en terre gassinoise (Var).
- A. FALCONNET. Les viviers romains des Sardinaux (Sainte-Maxime) et de la Gaillarde (Roquebrune-sur-Argens).
- M.-P. BERTHET. Activités minières et métallurgiques dans le massif des Maures.
- F. VIALA. Le Rayol-Canadel-sur-Mer, Naissance d'une station balnéaire dans son paysage.
- A. GIRAUD. Notes de linguistique et d'anthropologie varoise : à propos de quelques termes relevés dans les ouvrages de Léon Sénéquier.

NUMÉRO 6. 2005-2006. 10 €

- E. SAUZE. Le phénomène castral dans le massif des Maures.
- R. VASSEUR. San-Luen au Muy.
- E. PLATELET. Le volcanisme dans le massif des Maures.
- D. HUIN. Le retour des grands rapaces dans les Maures.
- A. GIRAUD. Fêtes populaires d'autrefois : la Saint Éloi vue par deux poètes, un «blanc» et un «rouge»: Hippolyte Maquan et Jean Aicard.
- A. GIRAUD. Fêtes d'autrefois : le jugement de Caramentran à la fin du Carnaval de La Garde-Freinet en 1966.
- A. GIRAUD. Le certificat de civisme délivré par la société populaire de La Garde-Freinet.

NUMÉRO 7. 2007. 10 €

- L. PAVLIDIS. De Saint-Tropez à Sumatra, heurs et malheurs du trois-mâts Luminy (1836-1854).
- M. FAVIER. L'Annonciade, de la chapelle au musée : un destin hors du commun.
- E. VIEUX. «Nous voulons la route» Un siècle de revendication des Grimaudois.
- J.-P. JONCHERAY. Sous la mer entre Maures et Estérel, quatre épaves gallo-romaines chargées de céramique dont deux énigmatiques «pipettes».
- Association Alpha. Le facsimilé du Dolmen de Gaoutabry : le projet fou d'une bande de copains.
- A. JOYEUX. Typologie et particularités du cortège amphibien du massif des Maures.
- R. GARROUSTE. La Diane, un papillon des zones humides méditerranéennes qui mérite d'être protégé plus efficacement.
- E. PLATELET. Sols et roches de la plaine et du massif des Maures : l'éveil au regard géologique.

NUMÉRO 8. 2008-2009. 10 €

La chapelle Notre-Dame de la Queste à Grimaud. Piété et sociabilité.

- A. BENEDETTO. Un élément incontournable du patrimoine local.
- E. SAUZE. La chapelle Notre-Dame de la Queste.
- B. ROMAGNAN. La chapelle Notre-Dame de la Queste, lieu de culte et de sociabilité.
- E. VIEUX. La statue de Notre-Dame de la Queste et la procession.
- E. VIEUX. Une rixe à la chapelle Notre-Dame de la Queste de Grimaud.

NUMÉRO 9. 2010-2011. 10 €

- B. ROMAGNAN. Les trois ex-voto de l'attaque des Espagnols.
- F. D'AGAY. Les fiefs de La Garde-Freinet et La Moure aux Temps modernes
- D. FAGET. La dernière madrague à thons de Saint-Tropez : la madrague des Canebiers (1876-1882).
- L. BOUDINOT. L'apiculture à La Garde-Freinet et dans le massif des Maures de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVIII^e siècle.

NUMÉRO 10. 2012-2013. 10 €

- F. MOTHE. Les dolmens du massif des Maures.
- E. SAUZE. Aux origines du Plan-de-la-Tour : la tour du Plan.
- A. GIRAUD. Document. Corsaires du roi en Provence. Lettre de course d'un capitaine de Bormes en 1678.
- E. SAUZE. Miettes d'histoire.

NUMÉRO 11. 2014-2015. 10 €

- E. SAUZE. L'église Saint-Clément de La Garde-Freinet.
- A. GIRAUD. Les Varois durant la Grande Guerre : l'oeuvre d'Assistance aux Convalescents Militaires (ACM).
- M. TOUMA. L'aire de dépiquage des Moulins (La Garde-Freinet, Var).
- E. VIEUX. Le *Latitude* 43.

NUMÉRO 12. 2016. 10 €

- F. SALDUCCI. De l'amour à la mort : l'affaire Périer à Saint-Tropez (1761-1766).
- G. ROCCHIA. Pourquoi Napoléon 1er devait-il traverser La Garde-Freinet et pourquoi ne l'a-t-il pas fait ?
- N. EL ALAOUTI. Technologie sans artefact, propos sur l'écorçage du chêne-liège en France.
- E. SAUZE. Incendies de forêt à La Garde-Freinet en 1745 : une pratique coutumière.
- B. ROMAGNAN. Le ribérage dans les terroirs du Freinet (XVIII^e-XX^e siècle).

Ce volume :

Lectures, relectures :

les auteurs et le comité de lecture.

Merci à toutes celles et ceux qui auront pris soin
de la préparation et la fabrication de ce volume.

Secrétariat d'édition :

Laurent Boudinot et Laura Mirante.

Mise en page, montage :

Laurent Boudinot et Laura Mirante.

Impression :

Riccobono - Le Muy.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2017.

ISBN : 978-2-9555625-2-9

EAN : 9782955562529

Freinet, pays des Maures ■ n° 13 ■ 2017

Vivre sur le castrum du Fort-Freinet : le témoignage des objets métalliques.

Les ouvriers étrangers dans l'industrie du liège varoise au tournant du XX^e siècle :
entre savoir-faire recherché et précarité.

Un « lion rugissant » : Joseph-Madelon de Cuers, coseigneur justicier de Cogolin (1764-1789).



Conservatoire du Patrimoine du Freinet
Chapelle Saint-Jean, 83680 La Garde-Freinet

Tél. 04 94 43 08 57 - Fax 09 70 06 50 07

e-mail : cpatfreinet@orange.fr

www.conservatoiredufreinet.org